

Procès-verbal & annexes

Conseil d'administration

Lundi 14 octobre 2013 – 14 h 30

Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper



Procès-verbal de réunion

Membres présents :

B. Poignant, M. Andro, P. Le Berre, F. Pichon, Y. Dagorn, F. Martin, J.C. Lessard, N. Ziegler, N. Morvan, C. Bellin, J.C. Sacré, J.P. Stanzel, R. Bernard, D. Le Corre, P. Plouzennec, M. Canevet, B. Le Gall, J.P. Le Corre, C. Ravalec, F. Clément, F. Rannou

Membres excusés représentés ou ayant donné pouvoir : H. Herry, C. Keribin (pouvoirs), D. Le Bigot, J.L. Videlaïne, J.P. Le Pann, J. Le Gall, F. Besombes, V. Gaonac'h, R. Le Goff

Autres participants :

Y. Bothorel (CCPCP), L. Pelloquin (CCPG), B. Roy (CCA), C. Podevin (CC Douarnenez), Y. Bothorel (CCPCP), M. Bolloré (CCIQC)

L. Bruchon, L. Mallet, B. Robert, M. Brégeon, E. Hervé, S. Legrand, D. Penneç, P. Chalaux Y. Rivallin, V. Le Guen (QCD)

Excusé : R. Marcel

Le 14 octobre 2013, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Quimper.

Les instances sont présidées par M. Bernard Poignant. Le secrétariat de séance est assuré par Claude Ravalec.

Il est constaté que 20 membres sur 25 ayant une voix délibérative en conseil d'administration sont présents ou représentés. Les instances sont ainsi régulièrement constituées et peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Bernard Poignant ouvre la séance à 14h30. Il excuse Ronan Marcel et annonce un ordre du jour consistant, avec des sujets présentés pour information mais néanmoins conséquents, et d'autres soumis à l'approbation de l'assemblée. L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Enquête Déplacements de Cornouaille : présentation des premiers éléments
2. Présentation du diagnostic sur les zones d'activités de Cornouaille
3. Synthèse des rencontres avec les EPCI
4. Appel à projets régional « Nouvelle alliance agricole »
5. Animation du cluster ialys
6. Déroulement de l'étude Destination touristique Quimper Cornouaille
7. Adhésion à Bretagne Pôle naval
8. Démarche prospective cornouillaise et actualité contractualisations
9. Engagement guichet unique et ouverture de poste EIE
10. DM investissements
11. Questions diverses

1. Enquête Déplacements de Cornouaille : présentation des premiers éléments

La parole est donnée par le président à Luc Mallet pour présenter la synthèse des premiers résultats de l'enquête déplacements qui a fait l'objet d'un document complet présenté en réunion InterSCoT le 3 octobre et qui est remis en séance. Un rapport complémentaire reste toutefois à produire sur les analyses des déplacements du samedi et les distances effectuées.

Luc Mallet précise que sa présentation s'appuie sur les grandes lignes du rapport d'exploitation standard. Il s'agit d'en identifier les éléments clés et de bien comprendre l'ensemble du document qui a vocation à être utilisé ultérieurement.

Il en rappelle la motivation :

- Traiter de la question de la mobilité à l'échelle cornouaillaise et de la relation EPCI /mobilité au sens large était une question intéressante pour le bassin d'emplois en Cornouaille
- La question de la mobilité a été identifiée comme un enjeu majeur lors de l'enquête publique menée sur le SCoT de l'Odet.
- C'est aussi un axe du projet Cornouaille 2030.

Il indique que la méthode Certu utilise des indicateurs identiques pour toutes les enquêtes menées en France, puis il présente le rapport décomposé en 6 parties. Celui-ci fait ressortir les éléments qui influent sur la mobilité en Cornouaille, examine la mobilité en termes de motorisation et déplacements, analyse les modes de déplacements, les flux vers l'extérieur et entre territoires, et reprend sous forme de fiches les principaux indicateurs pour chacun des 7 grands territoires analysés.

Après la présentation de Luc Mallet (cf document powerpoint), le président donne la parole à l'assemblée.

Nicolas Morvan tient à souligner tant la qualité des données que celle de la présentation graphique du rapport. Malgré un coût certain, il n'y a pas de regret à avoir fait ce travail. Il va apporter beaucoup aux collectivités qui vont maintenant l'analyser. Il souhaite néanmoins qu'une présentation en soit faite à la suite par QCD dans les territoires.

François Martin rejoint Nicolas Morvan sur la qualité du travail accompli, très technique et néanmoins rendu très clair et très lisible grâce à la présentation graphique. Il considère que cet outil constitue un énorme capital cornouaillais pour les SCoT et l'InterSCoT. Par ailleurs, en référence au coût important, il rappelle que l'étude a bénéficié d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre du programme partenarial, mais aussi d'un appui par le biais du CETE.

Sans autre intervention, le Conseil d'administration prend acte du rapport présenté par l'Agence.

2. Diagnostic sur les ZAE de Cornouaille

Bernard Poignant introduit le sujet sur le diagnostic des ZAE. Il indique qu'il s'agit là aussi d'un travail très bien élaboré, issu de la collaboration entre la CCI et l'agence, et qui pourra servir pour toutes les entreprises (implantation, extension, localisation...).

Il ajoute que des présentations extérieures des deux sujets (enquête déplacements et diagnostic ZAE) seront faites dans les prochaines semaines pour que la population en ait un écho, présentations auxquelles toutes les communautés seront conviées.

Yoann Rivallin (QCD) et Michel Bolloré (CCI) présentent ensuite conjointement le diagnostic des ZAE.

L'objectif étant de développer une vision prospective commune sur l'offre foncière économique en Cornouaille, deux documents ont été élaborés :

- Un recensement des ZAE avec analyse de leurs caractéristiques, présenté et remis en séance (cf powerpoint annexé)
- Un atlas des ZAE de Cornouaille sous forme de cartographie de l'offre foncière (1 exemplaire remis aux EPCI)

Au terme de la présentation de M. Bolloré et Y. Rivallin, Bernard Poignant souligne qu'il s'agit d'un travail consistant mais qui n'est pas figé et qu'il faudra réactualiser. Ce diagnostic permettra d'avoir un document pour l'accueil des entreprises qui servira aux EPCI et à la CCI. Il demande que l'oubli du Pays glazik sur la première page soit corrigé et il est d'avis que ces documents seront très utiles pour l'avenir.

Laurent Bruchon souhaite remercier Audrey Naulin (QCD) pour son appui au travail d'études statistiques, Sébastien Legrand (QCD) pour le travail cartographique, ainsi que les développeurs économiques des EPCI qui ont apporté leur concours à la production des documents. Ce diagnostic sur les zones d'activités constitue une base de référence quasiment unique qui pourra également servir pour le travail qui sera mené au niveau régional.

Sans autre intervention, le Conseil d'administration prend acte du rapport présenté.

3. Synthèse des rencontres avec les EPCI

Marc Andro présente la synthèse des entretiens qu'il a effectués avec Ronan Marcel et chacun des présidents d'EPCI entre mai et août 2013, dans le but de recueillir leurs avis sur le bilan de l'agence au terme de 3 ans d'activité et avant la fin du mandat municipal en cours.

Il évoque d'abord l'évolution de l'agence en 3 ans, de par la taille de ses effectifs (14 personnes à l'origine, près de 30 aujourd'hui), leur évolution (4 restent mis à disposition par Quimper Communauté contre une dizaine à l'origine), le renforcement de la fonction pays (énergie, tourisme) la croissance des services énergie et urbanisme et la tournure devenue de plus en plus cornouaillaise de l'agence.

Il note une satisfaction globale des EPCI à l'égard d'un outil d'ingénierie mutualisé qui constitue un lieu d'échanges et donne un cadre de gouvernance pour la Cornouaille en traitant de sujets stratégiques pour les territoires et qui fédère les destinées de la ville-centre avec les territoires.

Il détaille ensuite les sujets de satisfaction et d'insatisfaction par pôle d'activité :

- **Développement économique :**
Satisfaction sur la mise en réseau des acteurs entre collectivités et partenaires et sur les Initiatives envers les filières clés du territoire (aliment, tourisme, maritime)
Mais des attentes sur la dimension Cornouaille : promotion du territoire, pilotage plus étroit du technopole (innovation)
- **Urbanisme**
Des compétences reconnues en matière de SCoT et une dynamique sur l'InterSCoT saluée, satisfaction également sur l'assistance aux communautés en matière d'habitat
Mais la dimension « projet urbain » reste à développer sur des sujets stratégiques et complexes comme la diversification des bourgs, l'interface ports/villes....
- **Energie**
Une pertinence bien reconnue mais des actions insuffisamment perçues au niveau :
 - De l'appui à la stratégie énergétique Cornouaillaise qui reste à poursuivre
 - De l'EIE qu'il faut mettre plus en avant en lien avec les politiques d'habitat
 - De l'offre CEP à mieux faire connaître à l'ensemble des communes
- **Fonction pays :**
Satisfaction, l'étude prospective notamment donne une vision dynamique de la Cornouaille

Marc Andro évoque ensuite les questions spécifiques à certains territoires qui ont été soulevées lors de ces entretiens :

- EPCI de l'Ouest Cornouaille : réflexion sur les structures et l'ingénierie communes
- Cocopaq : du fait de son éloignement, besoin d'un regard spécifique en observation économique et habitat
- Quimper Communauté : vigilance requise sur le fait que ses propres dossiers (économie et développement) continuent d'être portés, et des attentes exprimées en projets urbains.

En fin il cite les questions budgétaires qui ont été évoquées, notamment la pérennisation de la mission habitat jusqu'alors financée sur des cotisations spécifiques mais qui dorénavant va engendrer une hausse des cotisations estimée à 0,35€/habitant, et la réduction de la subvention globale de Quimper Communauté en compensation d'une reprise d'effectif.

En conclusion, Marc Andro appelle à compléter la synthèse et il indique qu'elle sera prise en compte dans le cadre du prochain programme partenarial pour 2014 et les années suivantes.

Bernard Poignant ajoute que cette synthèse permet de voir quels sont les points forts de l'agence, ceux sur lesquels il faut être vigilant et qui seront intégrés dans le cadre d'un programme partenarial ultérieur.

François Martin intervient. Puisque seuls les EPCI ont été rencontrés, il tient néanmoins à faire part de la satisfaction de la DDTM, rappelant qu'il y a 3 ans ½, au moment de la mise en place des SCoTs, il n'y avait pas d'outil qui permettait de réfléchir à l'échelle du pays. Aujourd'hui on ne peut que se féliciter d'avoir un outil qui ait un regard d'ensemble sur le territoire. Les SCoTs sont en place et l'on dispose d'un ensemble d'éléments d'analyse et de connaissance du territoire communs et partagés qui sont fondamentaux pour l'InterSCoT souhaité depuis très longtemps.

Sans autre remarque de l'assemblée, le conseil d'administration prend acte de cette synthèse.

4. Appel à projets régional « Nouvelle alliance agricole »

Dominique Pennec présente le sujet, qui émane à la fois des dossiers déposés auprès du pays par CCA et par le Pays Fouesnantais au titre de leur plan de lutte contre les algues vertes, et de l'accord du Conseil régional de les prendre en compte au titre de l'appel à projets 2013 sur les circuits courts, sous réserve d'une mise en cohérence à l'échelle cornouaillaise.

Jean-Claude Lessard regrette que le projet n'ait pas été abordé en amont.

A la question posée par Michel Canévet sur les contreparties financières, Laurent Bruchon confirme que l'approbation demandée au conseil d'administration n'entraîne aucun coût pour l'agence ou les collectivités autres que les porteurs de projets qui ont déposé ou vont déposer des dossiers.

Pierre Plouzenec est d'avis que l'on sera de plus en plus confronté à ce type de montage car la région recherche un interlocuteur pays sur un maximum de dossiers. La question d'animation terrain va ensuite se poser et il faudra voir l'évolution sur des dossiers qui, comme la politique de lutte contre les algues vertes ou l'animation des circuits courts, ne se situent pas sur des territoires qui correspondent à une dynamique que l'on peut mettre en place à l'échelle du pays, même s'il peut y avoir une mise en cohérence sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil d'administration se prononce favorablement sur l'intégration des plans de lutte contre les algues vertes dans l'appel à projets agricoles et alimentaires du conseil régional pour l'année 2013, avec mise en cohérence à l'échelle cornouaillaise.

5. Animation du cluster ialys

Dominique Pennec présente ensuite les actions 2013 de « ialys pro », le cluster destiné aux professionnels de l'alimentation animé par la CCI. Elle annonce la création en 2013 de deux clubs : un club marketing et un club « ressources humaines ».

A propos du sujet agro-alimentaire, Bernard Poignant évoque le rendez-vous du lendemain avec le nouveau délégué de la Datar, qu'il va rencontrer pour Quimper Communauté avec Franck Pichon, Marc Andro et Laurent Bruchon afin de tenter d'obtenir des financements d'Etat par la Datar. Il indique que ce sera l'occasion de présenter la Cornouaille, son tissu et sa force agro-alimentaires, et l'opportunité de sensibiliser la Datar à la crise que traverse actuellement, non seulement le Nord Finistère, mais bel et bien la Bretagne toute entière.

Le Conseil d'administration prend acte de ces informations.

6. Déroulement de l'étude « destination touristique Cornouaille »

En l'absence de Roger Le Goff, élu référent tourisme, Laurent Bruchon rappelle l'historique de la démarche sur la destination touristique Cornouaille, officiellement lancée le 19 septembre.

Il présente le contenu de l'offre du cabinet Emotio Tourisme retenu par la commission tourisme pour accompagner la caractérisation de la destination, définir les éléments de communication et structurer la diffusion de l'information, ainsi que son plan de financement subventionné à hauteur de 70 % par le conseil régional.

Le Conseil d'administration approuve le choix de la commission tourisme de retenir le cabinet Emotio Tourisme.

7. Adhésion à Bretagne Pôle Naval

Pauline Chalaux présente d'abord Bretagne Pôle Naval, association bretonne de promotion de la filière navale qui fédère les entreprises ayant des savoir-faire dans le domaine naval, et surtout l'intérêt pour l'agence et ses partenaires d'une adhésion à BPN pour un coût modéré (510 €) : affirmer la maritimité du territoire, information, appui d'experts, supports de communication.

Bernard Poignant invite François Clément à donner quelques éléments sur la filière de la construction/réparation navale très présente en Cornouaille.

François Clément est d'avis que BPN est une structure intéressante et il indique que la CCI ne peut qu'être favorable à cette adhésion. Au sujet de la construction navale, activité majeure en Cornouaille, il évoque la situation de Concarneau. Il explique que BPN, initialement basée à Lorient et élargie à l'ensemble de la Bretagne, travaille principalement sur des grands sites de construction navale (Brest, Lorient, Saint-Malo) trio auquel Concarneau est venue se raccrocher. L'enjeu sur Concarneau est de taille puisqu'il représente environ 800 emplois. L'adhésion à BPN peut permettre de défendre certains projets.

Bernard Poignant ajoute, au sujet des projets concarnois en cours (20 millions d'euros), qu'ils auront besoin de soutien et d'accompagnement et que la Cornouaille toute entière doit se montrer solidaire des projets importants, même s'ils sont localisés dans un seul endroit du territoire. Il souhaite que le projet concarnois aboutisse et il estime que les financements qui seront sollicités de part et d'autre auront plus de chances d'être obtenus si le projet est soutenu collectivement.

Nicole Ziegler et Jean-Claude Sacré partagent ce point de vue. Jean-Claude Sacré confirme que des sommes importantes sont en jeu. Le port de Concarneau et ses industries veulent continuer à vivre, aussi tous les appuis seront les bienvenus.

Michel Canévet souhaite s'assurer que l'adhésion à BPN profitera également aux entreprises nautiques du pays bigouden et de Douarnenez.

Bernard Poignant le confirme et il évoque également Combrit, où l'industrie navale est significative (Gléhen).

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adhésion de l'agence à Bretagne Pôle Naval.

8. Démarche prospective cornouaillaise : diffusion et participation à la démarche Cornouaille 2030

Michel Canévet rappelle l'historique de la démarche. Depuis le 11 avril dernier, premier aboutissement de la démarche prospective Cornouaille 2030, le comité de pilotage s'est réuni et a considéré qu'il était important de diffuser le scénario au plus grand nombre. Une campagne de communication assez large a donc été mise en place. Après avoir rappelé les 3 grands axes du scénario de référence, Michel Canévet présente les 3 grands volets du plan de communication :

- Les tirés à part dans la presse locale (Ouest France et Télégramme)
- La page facebook, régulièrement alimentée (notamment par des vidéos) qui a pour objectif de faire émerger des idées sur des thématiques précises, et ce jusqu'en décembre. Il invite chacun à la consulter, et à y ajouter un « 👍 ». Une formation facebook est également proposée pour ce faire.
- La mobilisation des élus, par des présentations de l'étude au sein des EPCI, suivies par un débat sur l'avenir de la Cornouaille qui pourrait être animé par Anne Tréguer et auquel participeraient Marc Andro, Betty Robert et Michel Canévet. Il invite les EPCI à proposer des dates pour organiser ces présentations.

Michel Canévet demande ensuite au conseil d'administration d'approuver le plan de financement présenté pour la communication pour un total de 41 788 €, subventionné à hauteur de 22 436 € par le Conseil régional.

Jean-Claude Lessard précise que le projet doit auparavant être validé par le comité de programmation du Conseil régional.

Le Conseil d'administration approuve le plan de financement présenté.

9. Lancement du guichet unique national : renforcement de l'EIE

Jean-Claude Sacré informe que l'Espace Info Energie, dans le cadre du plan rénovation énergétique de l'habitat, est devenu un PRIS (Point rénovation Info Service) depuis le 19 septembre dernier (date de lancement du guichet unique national). Il explique le fonctionnement du dispositif et ses conséquences pour l'EIE, qui avait déjà sollicité la création d'un second poste. Jean-Claude Sacré informe que le second poste a été accepté par l'Ademe et la région qui le financent entièrement, et il sollicite l'accord de l'assemblée pour lancer la procédure de recrutement.

Pierre Le Berre exprime son accord sur le principe, mais il alerte sur le danger d'une trop grande sollicitation à engager des travaux. Il cite l'exemple des aides ANAH promises (23 millions pour la

Bretagne) mais qui sont insuffisantes pour satisfaire le nombre de dossiers déposés (manque 12 millions), ce qui aboutit à un impact négatif sur l'opinion publique.

Le conseil d'administration prend acte de cette création de poste et autorise le président à lancer la procédure de recrutement.

10. Décision modificative budget investissement

Laurent Bruchon présente la nouvelle maquette budgétaire 2013 du budget investissements, augmentée de 4500 € par rapport au budget initial et qui sont prélevés sur les dépenses imprévues pour intégrer les coûts de réaménagement du Marygold 2 et la prise de participation à la SEM.

Le conseil d'administration approuve la décision modificative à l'unanimité.

Personne ne demandant plus la parole et sans autre sujet à l'ordre du jour, le président rappelle que le prochain conseil d'administration aura lieu le **9 décembre à 9h30**, et il lève la séance à 16h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et par le Secrétaire.

Le Président,

Le Secrétaire,

Bernard POIGNANT



Claude RAVALEC



Annexes

Sujet	Annexe	page
1. Enquête Déplacements de Cornouaille : présentation des premiers éléments	Note de présentation Powerpoint présenté en séance	11 12-41
2. Présentation du diagnostic sur les zones d'activités de Cornouaille	Note de présentation Powerpoint présenté en séance	42-43 44-64
3. Synthèse des rencontres avec les EPCI	Note de présentation	65-66
4. Appel à projets régional « Nouvelle alliance agricole »	Délibération N° QCD 27.01	67
5. Animation du cluster ialys	Note de présentation	68
6. Déroulement de l'étude Destination touristique Quimper Cornouaille	Délibération n° QCD 27.02	69-70
7. Adhésion à Bretagne Pôle naval	Délibération n° QCD 27.03	71-72
8. Démarche prospective cornouaillaise	Délibération n° QCD 27.04	73-75
9. Engagement guichet unique et ouverture poste EIE	Délibération n° QCD 27.05	76-77
10. DM investissements	Délibération n° QCD 27.06	78

1. Enquête déplacements de Cornouaille : présentation des premiers éléments

Lancée en 2012 dans le cadre des réflexions InterSCoT, l'enquête déplacements réalisée sur l'ensemble de la Cornouaille auprès de 5000 personnes durant 8 semaines l'hiver dernier livre ses premiers résultats.

Quimper Cornouaille Développement (QCD) a produit le rapport dit d'exploitation standard dans le sens où il donne les contenus clefs, normalisés par le CERTU, qu'on retrouve dans l'ensemble des enquêtes menées en France.

Le document se décompose en 6 parties, dont les premières donnent des éléments de cadrage : caractère péninsulaire de la Cornouaille, organisation multipolaire avec ses 9 aires urbaines, mais répartition de plus de la moitié de la population à l'intérieur d'un triangle reliant Penmarc'h, Quimper et Trégunc (soit 25% du territoire), dynamique d'accueil de population supérieure à la moyenne bretonne, processus de déconcentration de la population par répartition de l'habitat, vieillissement, diminution de la taille des ménages, lieux d'emploi des actifs ...)

Sur les différentes échelles d'analyse, la mobilité est ensuite examinée en termes de taux de motorisation et de déplacements : nombre de déplacements effectués quotidiennement, part des différents modes utilisés, motifs, durée, répartition dans la journée.

Les différents modes de déplacements, voiture, transports en commun, modes actifs (marche et vélo), pratiques multimodales sont passés à la loupe, ainsi que les flux vers l'extérieur et entre les territoires.

Des fiches synthétiques donnent les principaux indicateurs pour chacun des 7 grands territoires analysés.

Le rapport d'exploitation standard sera présenté et remis en séance.

Il constitue le document d'une première phase de mise en commun de la connaissance sur la mobilité en Cornouaille. Les analyses des déplacements du samedi et des distances effectuées feront l'objet d'un rapport complémentaire.

Avec la base de données brute et apurée par QCD qui constitue l'enquête à proprement dit, ce matériau doit nous permettre de réfléchir ensemble dans le cadre de l'InterSCoT à l'enjeu de la mobilité et aux politiques d'aménagement et de déplacements qui y sont liées.

Les fichiers d'enquête pourront être exploités pour des analyses fines, la modélisation des déplacements à l'échelle des EPCI, l'organisation des transports en commun par les AOT.

Note pour information du Conseil d'administration



ENQUETE DEPLACEMENTS DE CORNOUAILLE

RAPPORT D'EXPLOITATION STANDARD

Conseil d'administration 14 octobre 2013



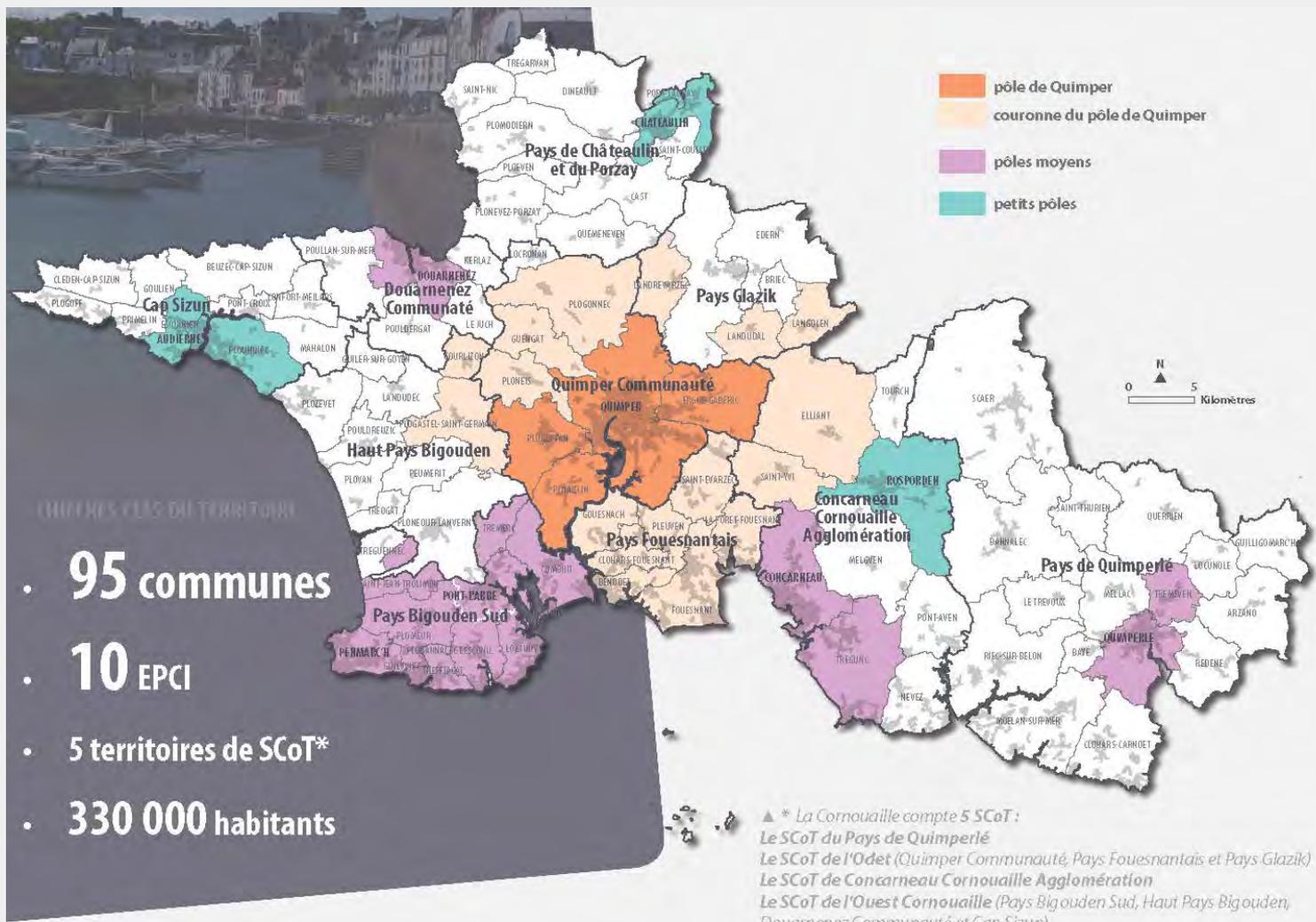
LES OBJECTIFS

- Répondre aux questions de mobilité à l'échelle Cornouaillaise
- Identifié comme un enjeux majeur devant être traité à l'échelle de la Cornouaille par l'enquête publique du SCoT de l'Odet (comme la question de la répartition des emplois en Cornouaille).
- Un axe du projet Cornouaille 2030
-



CADRAGE GENERAL

Un territoire multi-polarisé



- 95 communes
- 10 EPCI
- 5 territoires de SCoT*
- 330 000 habitants

* La Cornouaille compte 5 SCoT :
 Le SCoT du Pays de Quimperlé
 Le SCoT de l'Odet (Quimper Communauté, Pays Fouesnantais et Pays Glazik)
 Le SCoT de Concarneau Cornouaille Agglomération
 Le SCoT de l'Ouest Cornouaille (Pays Bigouden Sud, Haut Pays Bigouden, Douarnenez Communauté et Cap Sizun)
 Le SCoT du Pays de Châteaulin et du Porzay

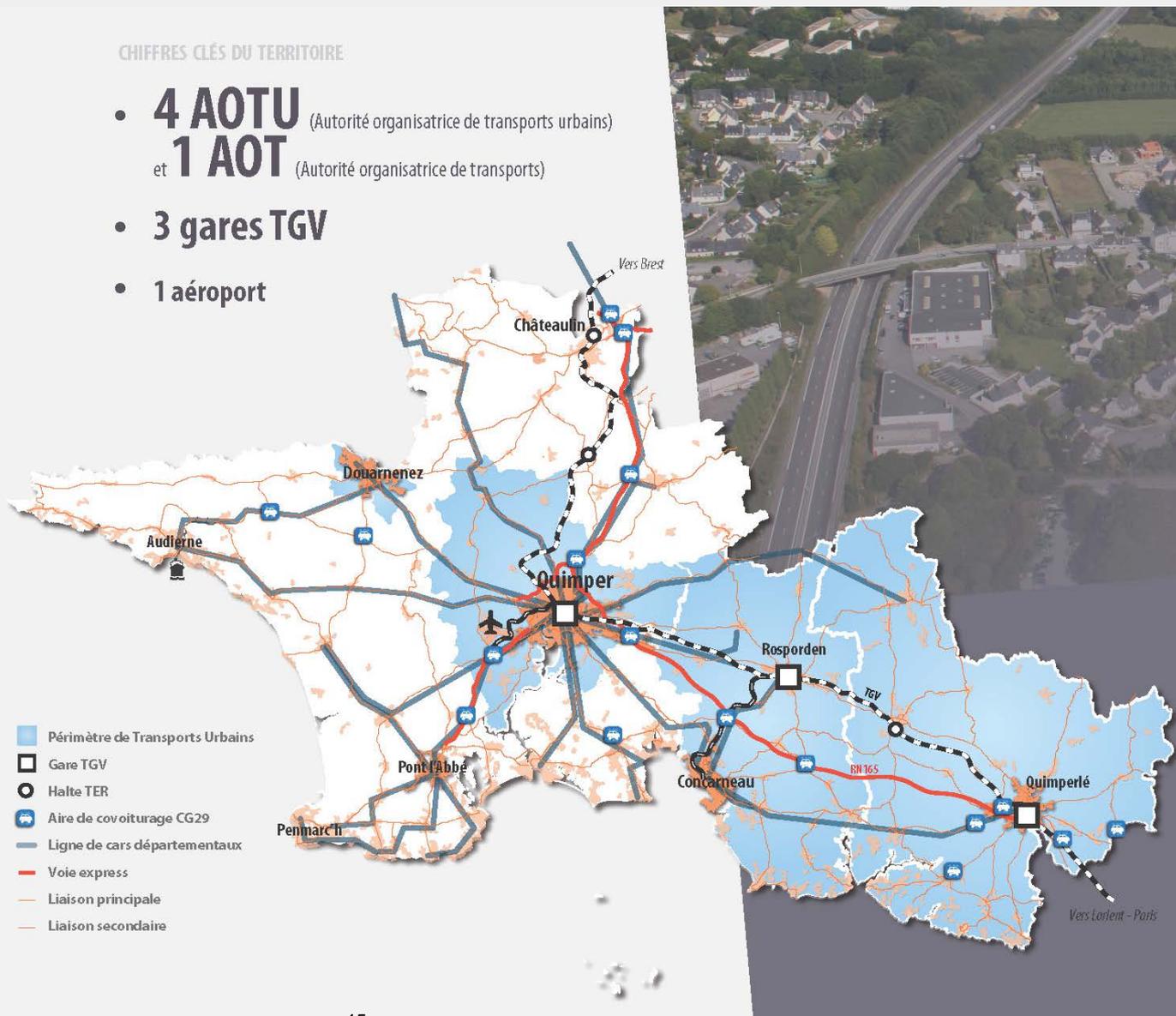


CADRAGE GENERAL

CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

- **4 AOTU** (Autorité organisatrice de transports urbains)
et **1 AOT** (Autorité organisatrice de transports)
- **3 gares TGV**
- **1 aéroport**

L'offre de transport

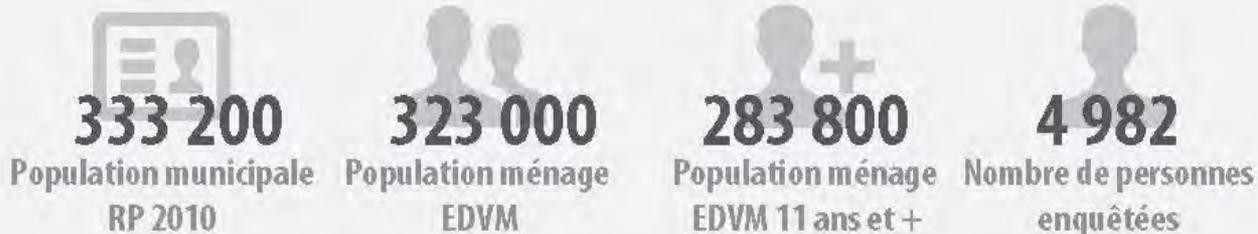


- Périmètre de Transports Urbains
- Gare TGV
- Halte TER
- 🚗 Aire de covoiturage CG29
- Ligne de cars départementaux
- Voie express
- Liaison principale
- Liaison secondaire



METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

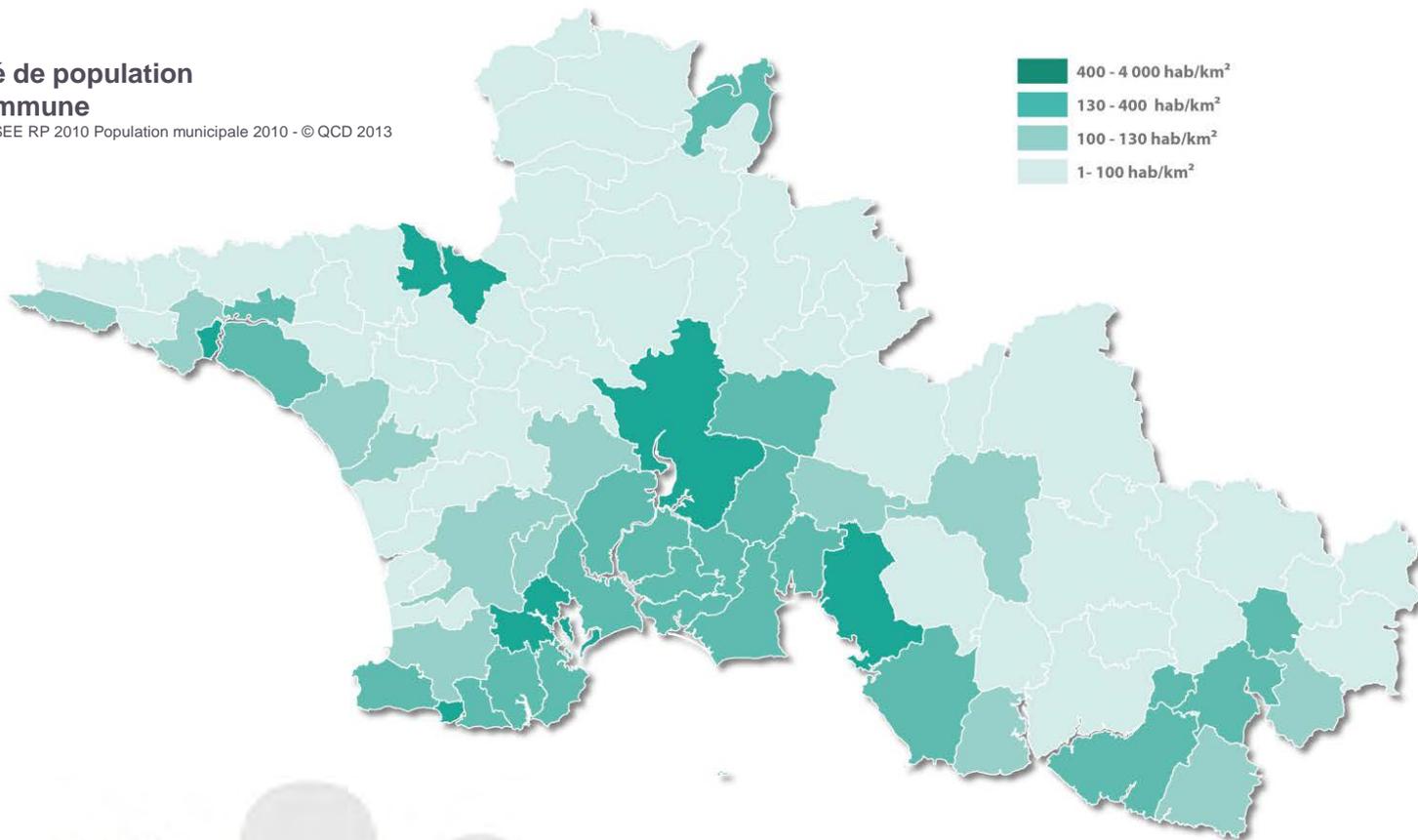
- Près de **5 000 personnes de 11 ans et + interrogées** sur leurs déplacements en semaine.
- **8 semaines d'enquête** du 13 novembre 2012 au 2 février 2013
- **30 à 50 enquêteurs** mobilisés par semaine



OÙ SONT LES HABITANTS EN CORNOUAILLE ?

Densité de population à la commune

Sources : INSEE RP 2010 Population municipale 2010 - © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **134 habitants/km²**
densité moyenne
- **60%** de la population Cornouaillaise
sur **30%** de la superficie

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

Concentration de la population sur le territoire :

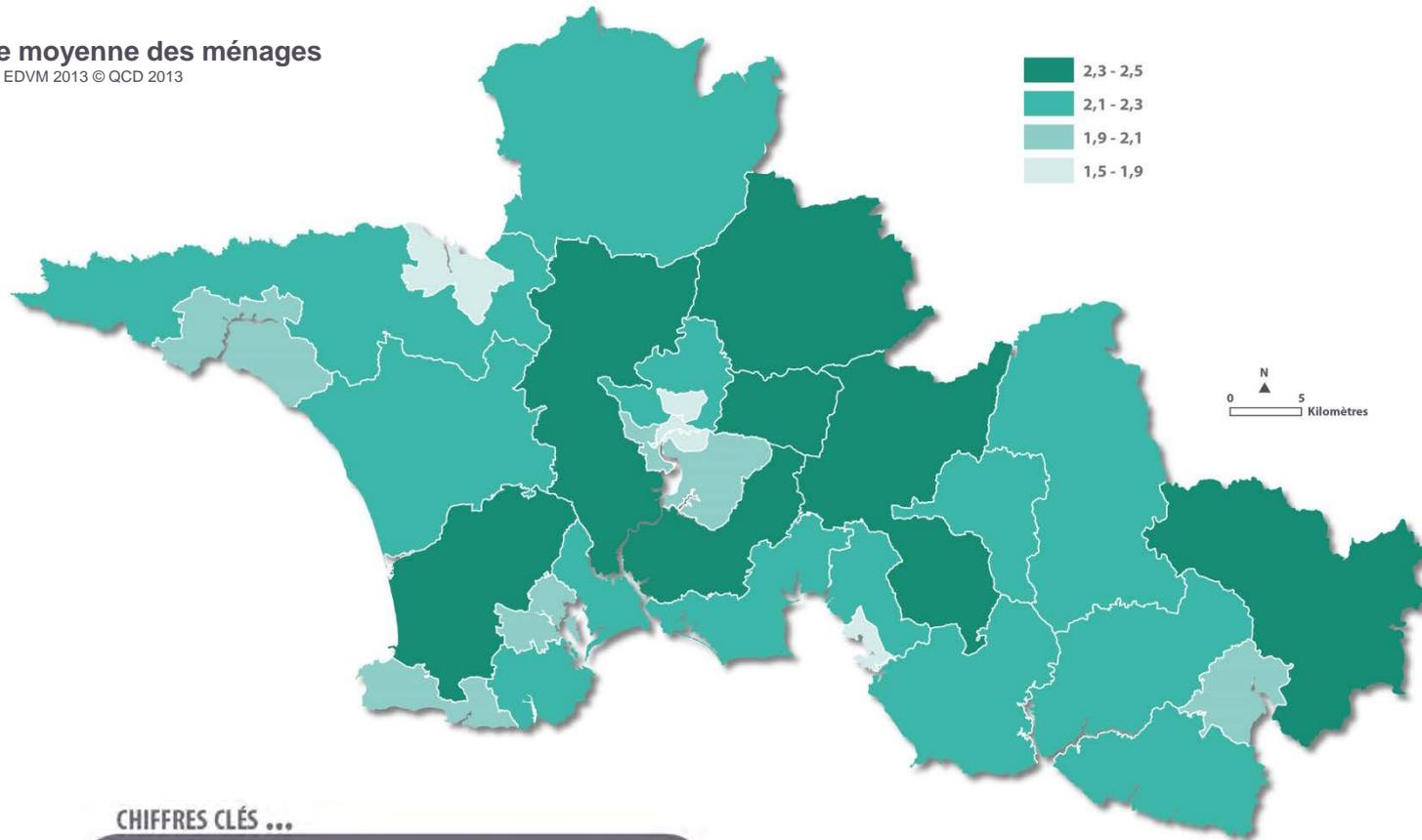
- 60 % de la population sur **30% du territoire** en Cornouaille
- 60 % de la population sur **25% du territoire** en Bretagne
- 60 % de la population sur **8,7% du territoire** en France (hors IdF)

Source : INSEE - RP 2010

QUI SONT LES HABITANTS DE LA CORNOUAILLE ?

Taille moyenne des ménages

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **2,1 personnes par ménage**
- **51 % d'actifs et 30 % de retraités**

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

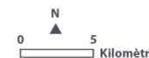
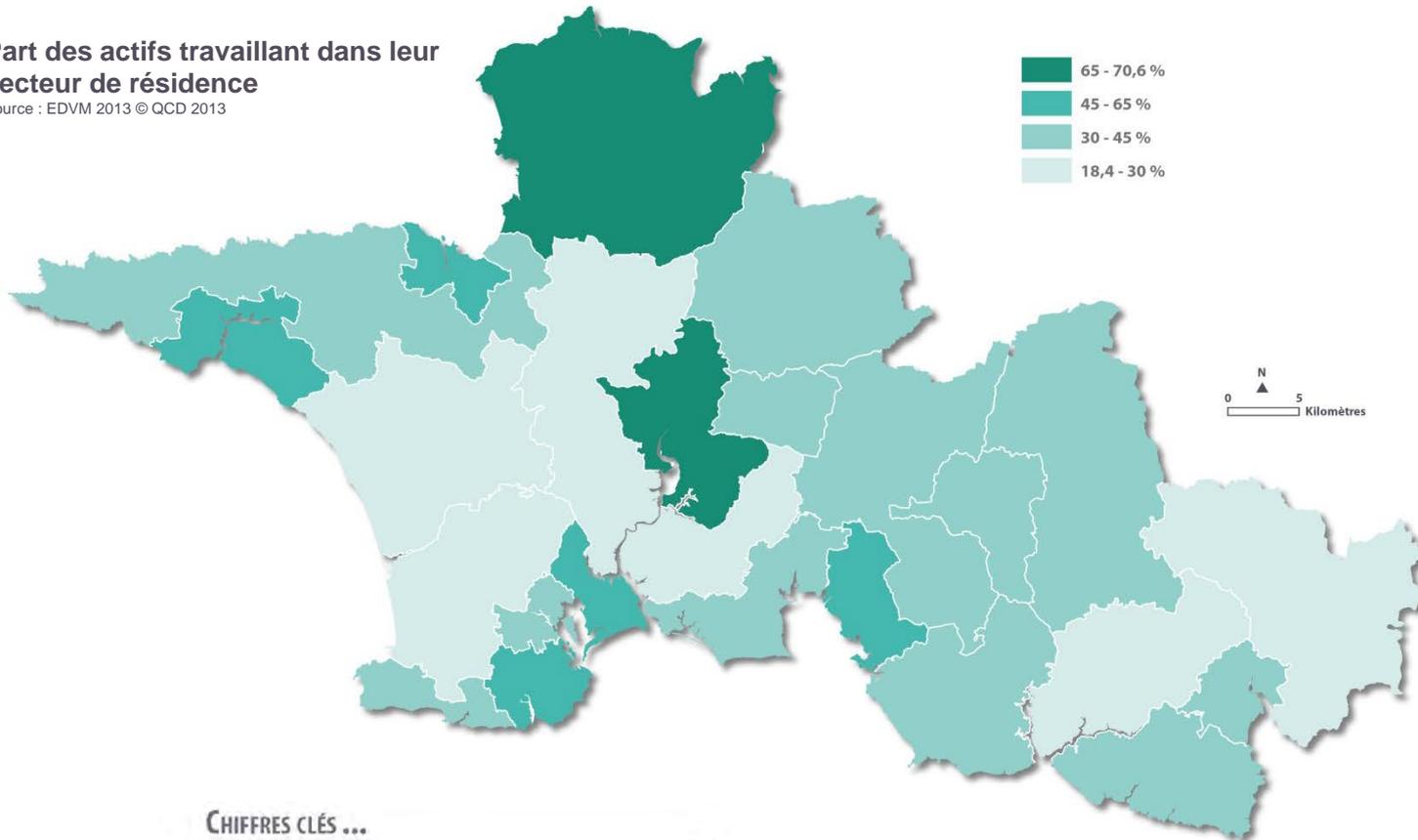
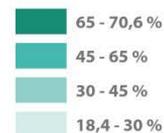
	Cornouaille	Bretagne	France (hors IdF)
Taille des ménages	2,1	2,2	2,2
part de + de 65 ans*	21%	18%	17%

Sources : EDVM Cornouaille 2013 - Bretagne et France : INSEE RP 2010
* - parmi la population des ménages

OÙ TRAVAILLENT LES ACTIFS CORNOUAILLAIS ?

Part des actifs travaillant dans leur secteur de résidence

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **92%** des actifs ont leur emploi en Cornouaille
- **6,4%** des scolaires étudient hors de Cornouaille

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

Part de la population active ayant un emploi hors du périmètre :

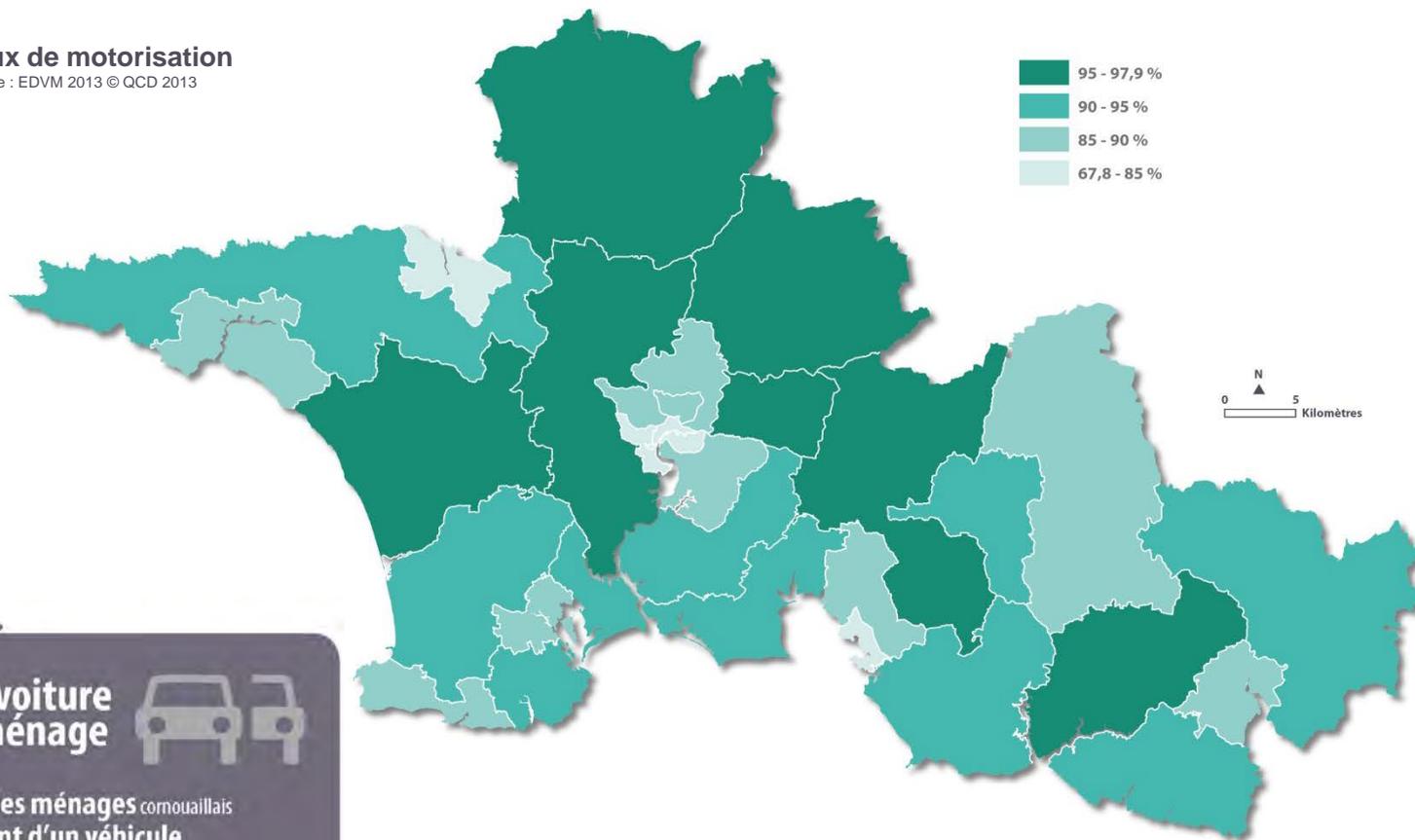
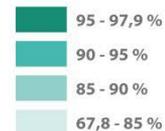
7,8 % en Cornouaille
20 % moyenne EDVM 2000-2010 (de 11% à Roanne à plus de 25% à Draguignan, Arles et Pompey)

Source : La mobilité dans les villes moyennes, CERTU/CETE, mars 2011

QUELLE MOTORISATION EN CORNOUAILLE ?

Taux de motorisation

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **1,5 voiture par ménage** 
- **89% des ménages** cornouillais disposent d'un véhicule
- **690 véhicules pour 1000 habitants**
- **92% des cornouillais** en âge de conduire possèdent le permis

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

Ménages disposant d'au moins un véhicule :

- 89 %** en Cornouaille
- 86 %** en Bretagne
- 81 %** en France (hors IdF)

Source : ENTD 2008 Bretagne

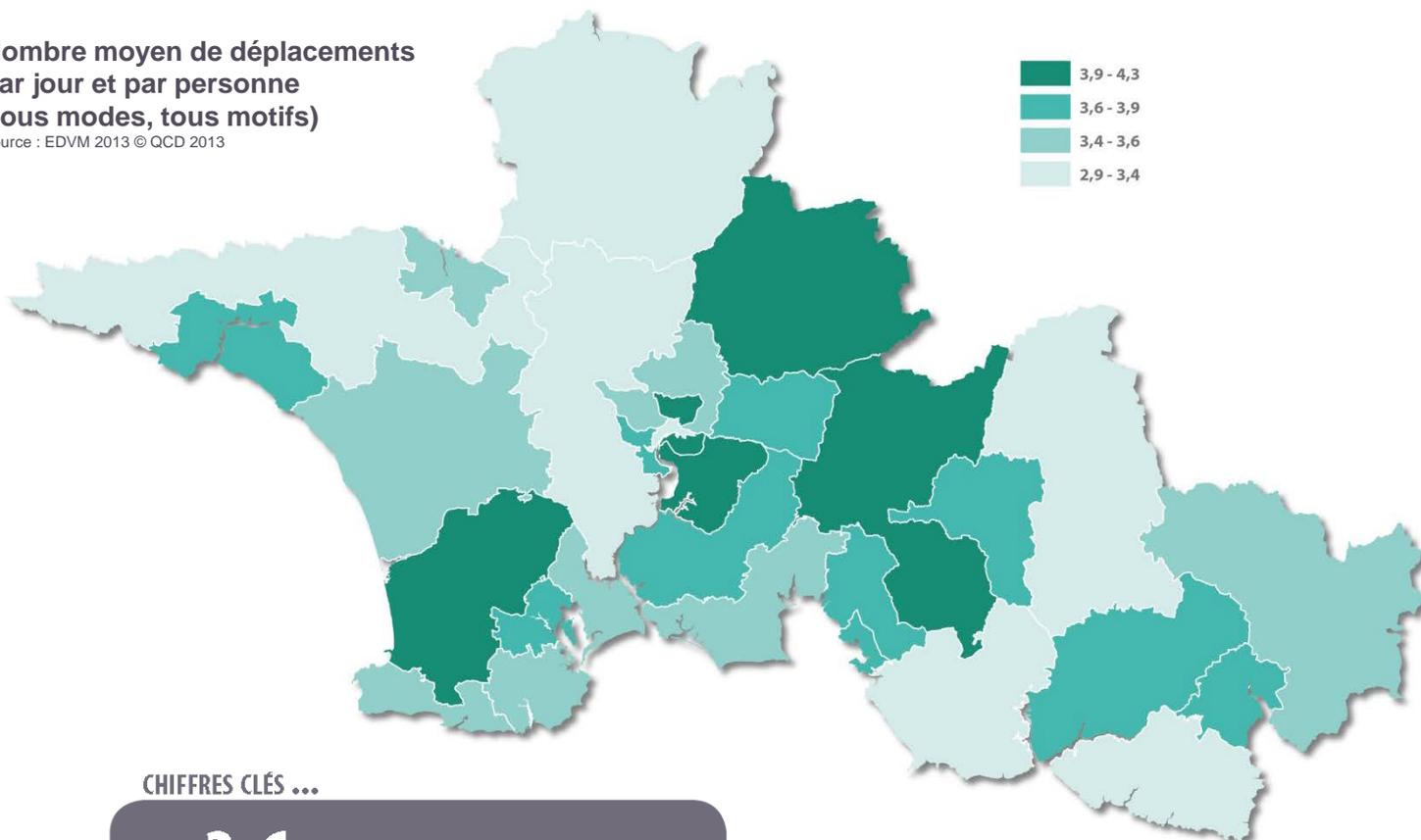
LA MOBILITE EN CORNOUAILLE



COMBIEN DE DÉPLACEMENTS EFFECTUENT-ILS ?

Nombre moyen de déplacements
par jour et par personne
(tous modes, tous motifs)

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **3,6** déplacements par jour
en moyenne (en semaine)
- **1 029 000**
déplacements quotidiens
en Cornouaille (flux internes et d'échange)

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

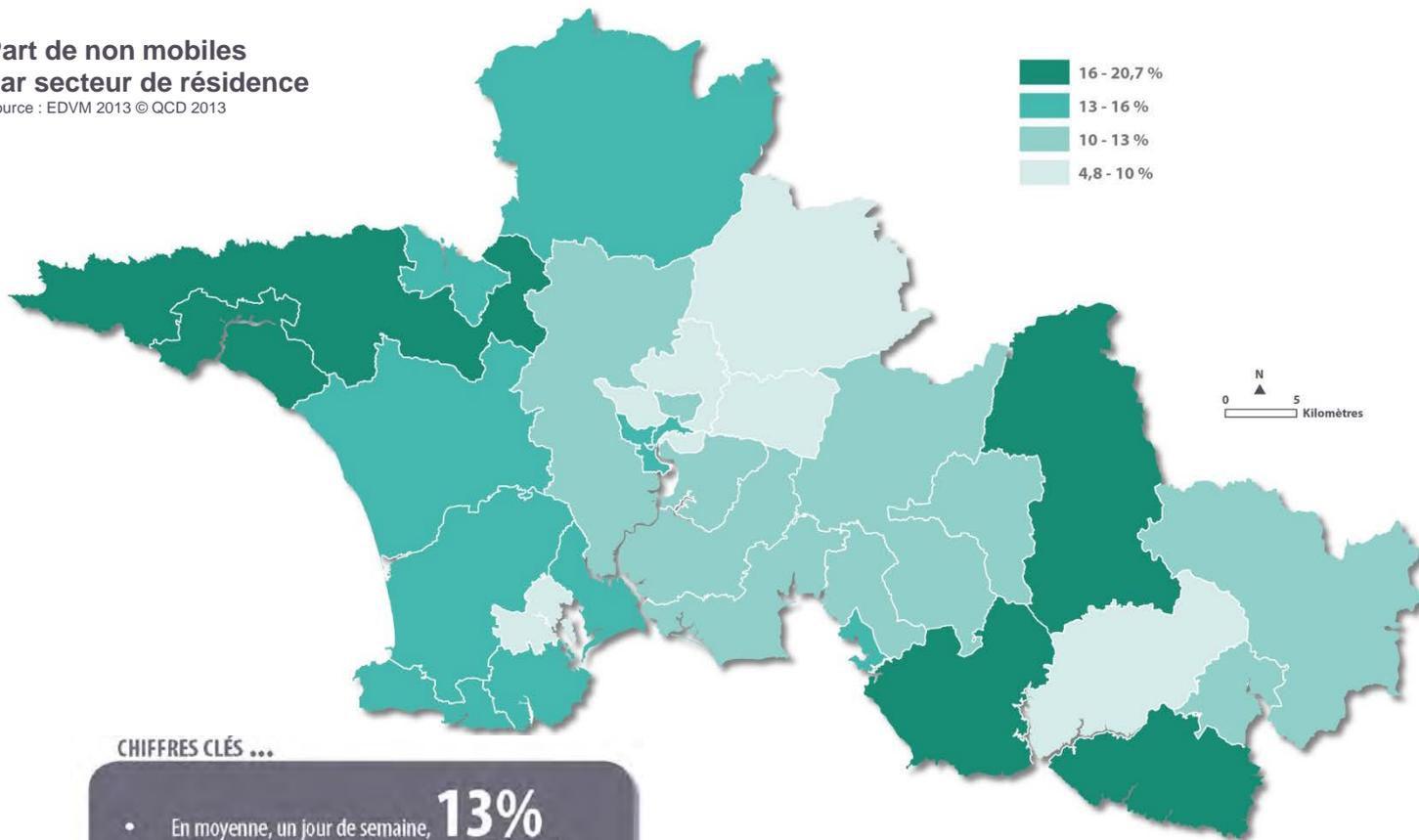
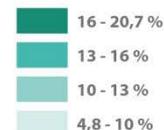
Près de 10 millions de déplacements locaux* sont réalisés par jour en Bretagne, soit en moyenne **3,5 déplacements par jour**. C'est, à l'échelle nationale, la région dont les habitants sont les plus mobiles.

*effectués par les habitants âgés de plus de 6 ans, dans un rayon de moins de 80 km
Source : ENTD 2008 Bretagne

COMBIEN NE SE DÉPLACENT PAS ?

Part de non mobiles par secteur de résidence

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

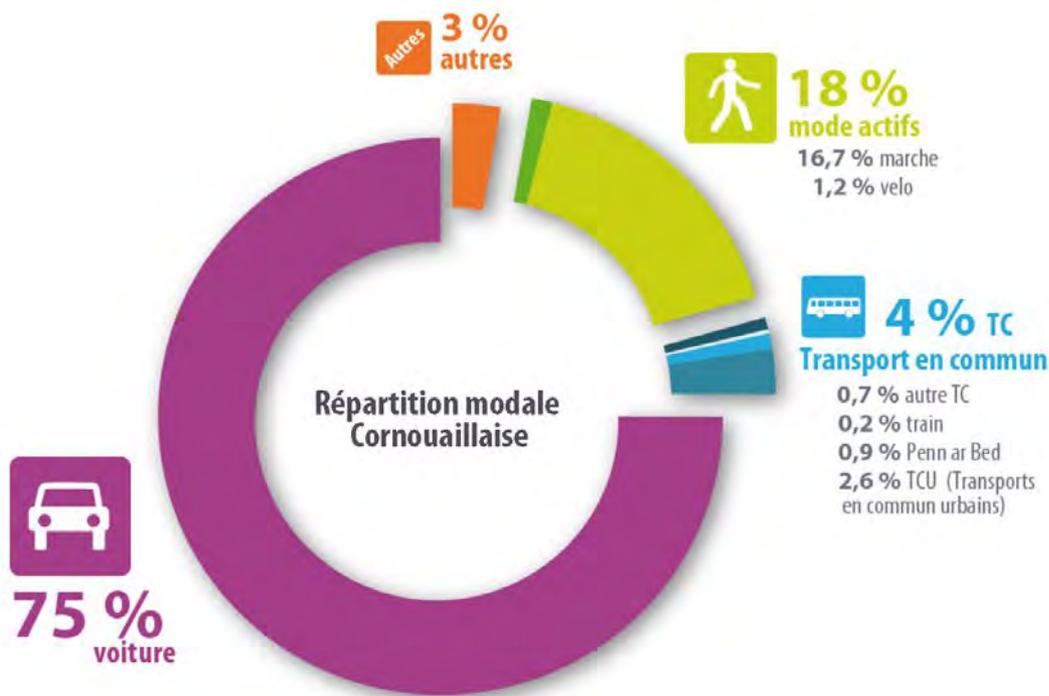
- En moyenne, un jour de semaine, **13% des cornouaillais** n'effectuent aucun déplacement.
- **26 % des actifs** en emploi ne se sont pas déplacés pour aller travailler (en particulier, **6,5% ont travaillé à leur domicile**)

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

	Cornouaille	Bretagne	France (hors IdF)
Non mobiles	13%	11%	16%
Actifs ne s'étant pas déplacé	26%		20%
Travaillant à domicile	6,5%		5%

Source : ENT D 2008 Bretagne

COMMENT SE DÉPLACENT-ILS ?



ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

	Cornouaille	Bretagne	France (hors IdF)
	18% (dont 1% vélo)	21% (dont 1% vélo)	23% (dont 3% vélo)
	4%	5%	6%
	75%	72%	69%
	3%	2%	2%

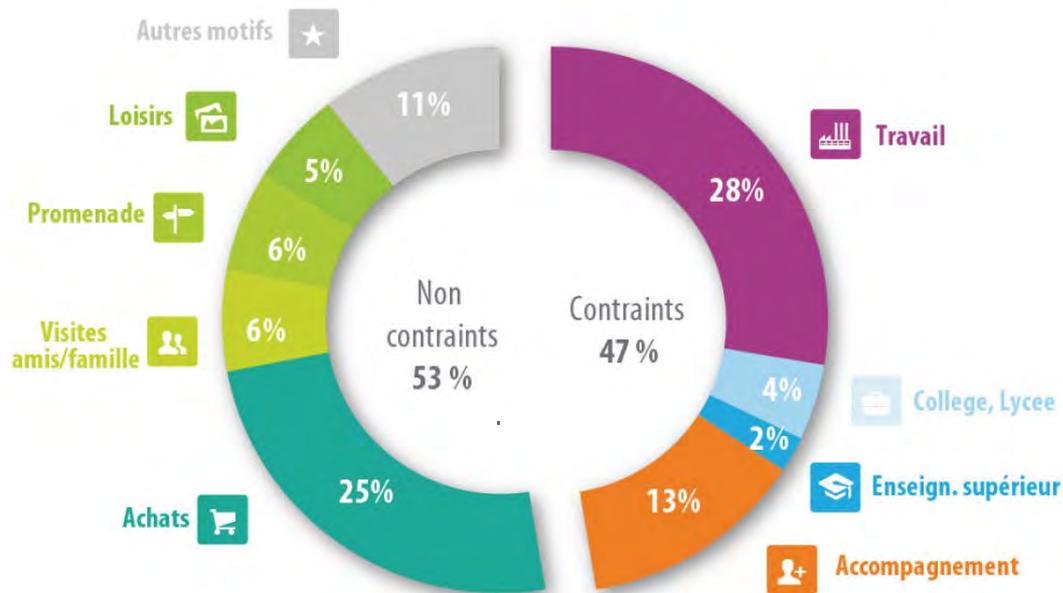
Source : ENT D 2008 Bretagne

CHIFFRES CLÉS ...

- **34 %** des déplacements des **65ans et +** se font **à pied ou à vélo**
- **Avant le baccalauréat**, les jeunes se déplacent à **30 % en transports en commun**
- **85 %** des titulaires du baccalauréat se déplacent **en voiture**

POURQUOI SE DÉPLACENT-ILS ?

Répartition des déplacements par motif de destination



CHIFFRES CLÉS ...

- **24%** des déplacements sont secondaires
- **2/3** des déplacements d'accompagnement sont effectués par les femmes

CHIFFRES CLÉS ...

- **83%** des déplacements à motif travail se font en **voiture**
- **41%** des déplacements vers le collège et le lycée se font **en TC**

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

Part des déplacements secondaires :

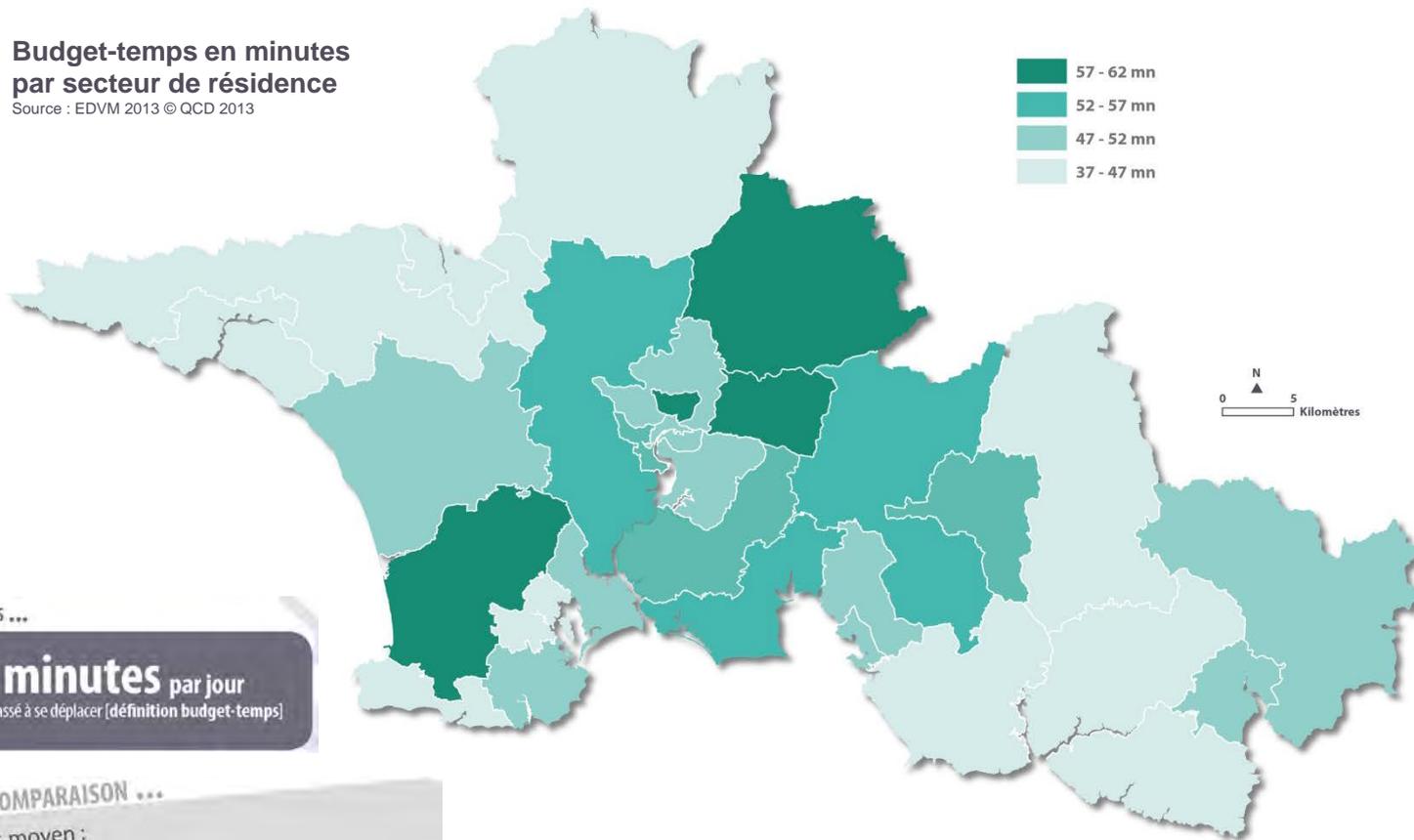
- 24 % en Cornouaille
- 20 % en Bretagne
- 19 % en France métropolitaine

Source : ENT D 2008 Bretagne

COMBIEN DE TEMPS SE DÉPLACENT-ILS ?

Budget-temps en minutes par secteur de résidence

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

50 minutes par jour

temps passé à se déplacer (définition budget-temps)

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

Budget temps moyen :

50 minutes en Cornouaille

55 minutes en Bretagne

53 minutes en France (hors Idf)
(66 minutes côte Basco-landaise, 61 minutes à Belfort Montbéliard)

Source : ENTU 2008 Bretagne

18 minutes durée moyenne
d'un déplacement **domicile-travail**
(tous modes confondus)

25 minutes durée moyenne
d'un déplacement **domicile-lieu
d'enseignement** (tous modes
confondus)

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

Temps de parcours moyen des actifs pour se rendre aux
travail :

18 minutes en Cornouaille

18 minutes en Bretagne

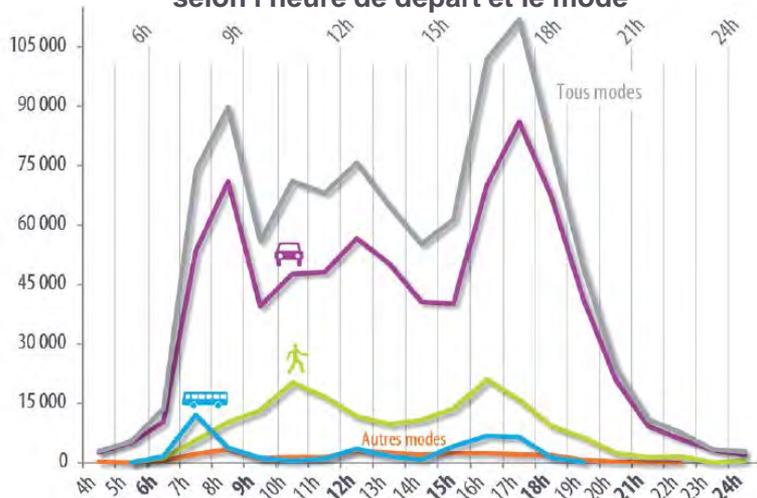
20 minutes en France (hors Idf)

Source : ENTU 2008 Bretagne

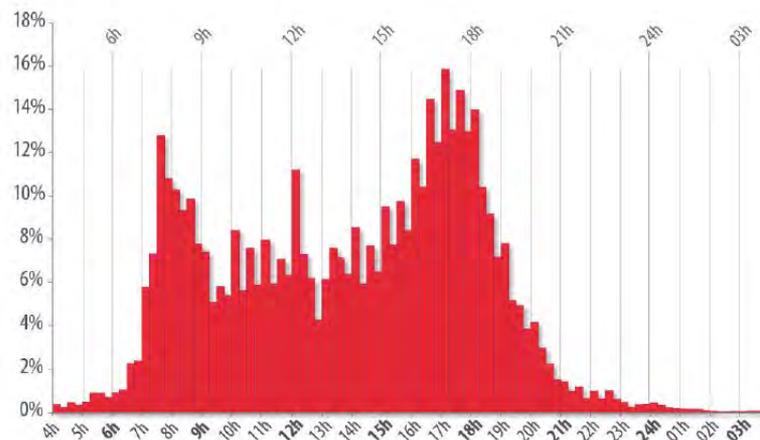
RYTHMES & PULSATIONS URBAINES

- **21 %** des déplacements partent entre 16h et 18h
- **9 %** des déplacements partent entre 8h et 9h

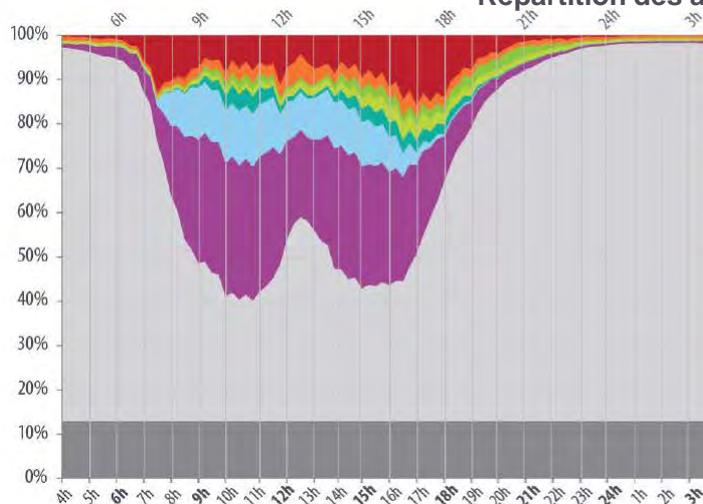
Nombre de déplacements selon l'heure de départ et le mode



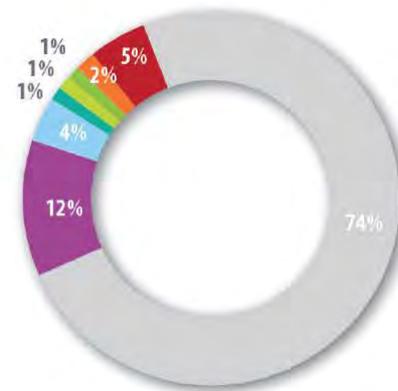
Taux de population en train de se déplacer



Répartition des activités au cours de la journée



- Déplacements
- Autres
- Loisirs
- Visites amis/famille
- Achats
- Enseignement
- Travail
- Domicile
- Sans déplacements



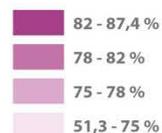
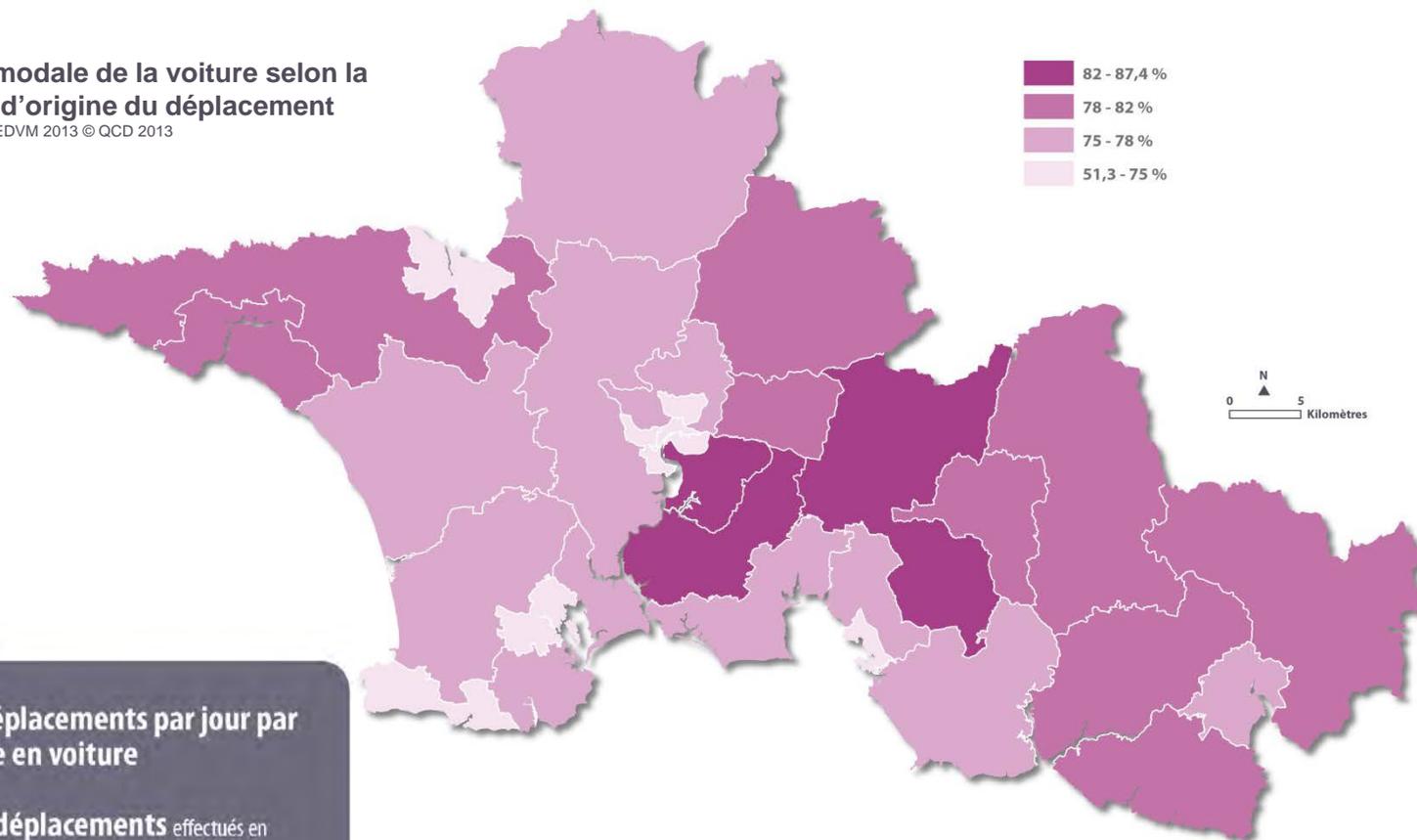
L'USAGE DES DIFFERENTS MODES DE DEPLACEMENTS



QUEL EST L'USAGE DE LA VOITURE?

Part modale de la voiture selon la zone d'origine du déplacement

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **2,7** déplacements par jour par personne en voiture
- **771 400 déplacements** effectués en voiture tous les jours
- **63%** des habitants de 11 ans et + déclarent **utiliser la voiture** (comme conducteur ou passager) **tous les jours ou presque**, soit environ 180 000 personnes .

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

	Cornouaille	Bretagne	France (hors IdF)
	75%	72%	69%

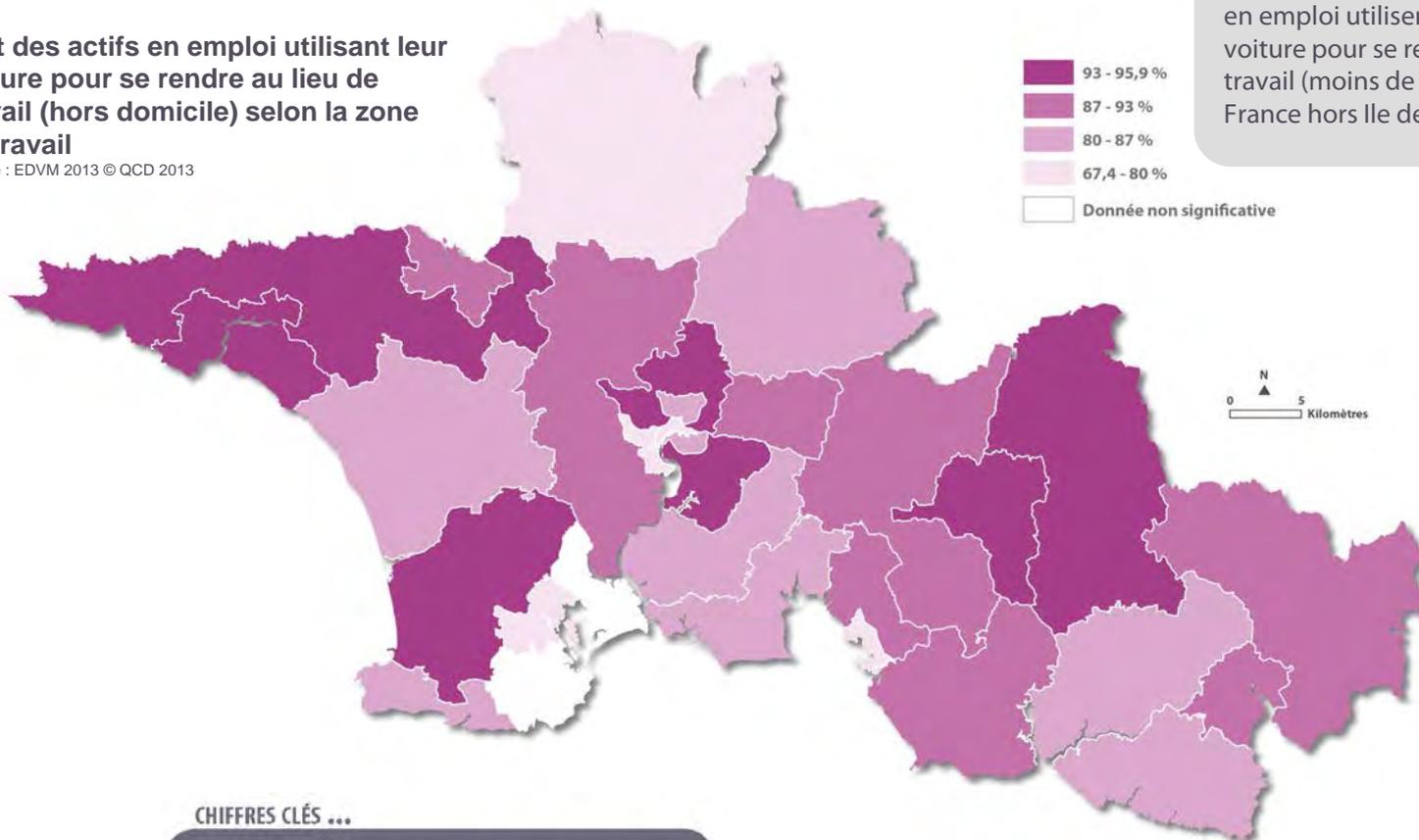
Cette part est de 71% dans les EDVM menées entre 2008-2012.

Source : ENTD 2008 Bretagne

QUEL EST L'USAGE DE LA VOITURE?

Part des actifs en emploi utilisant leur voiture pour se rendre au lieu de travail (hors domicile) selon la zone de travail

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



En moyenne, 85% des actifs en emploi utilisent leur voiture pour se rendre au travail (moins de 80% en France hors Ile de France).



CHIFFRES CLÉS ...

- **77 % des déplacements en voiture** sont réalisés sans **aucun passager**
- Près de **45 000 personnes déclarent covoiturer en semaine**, soit 16%



1,31

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

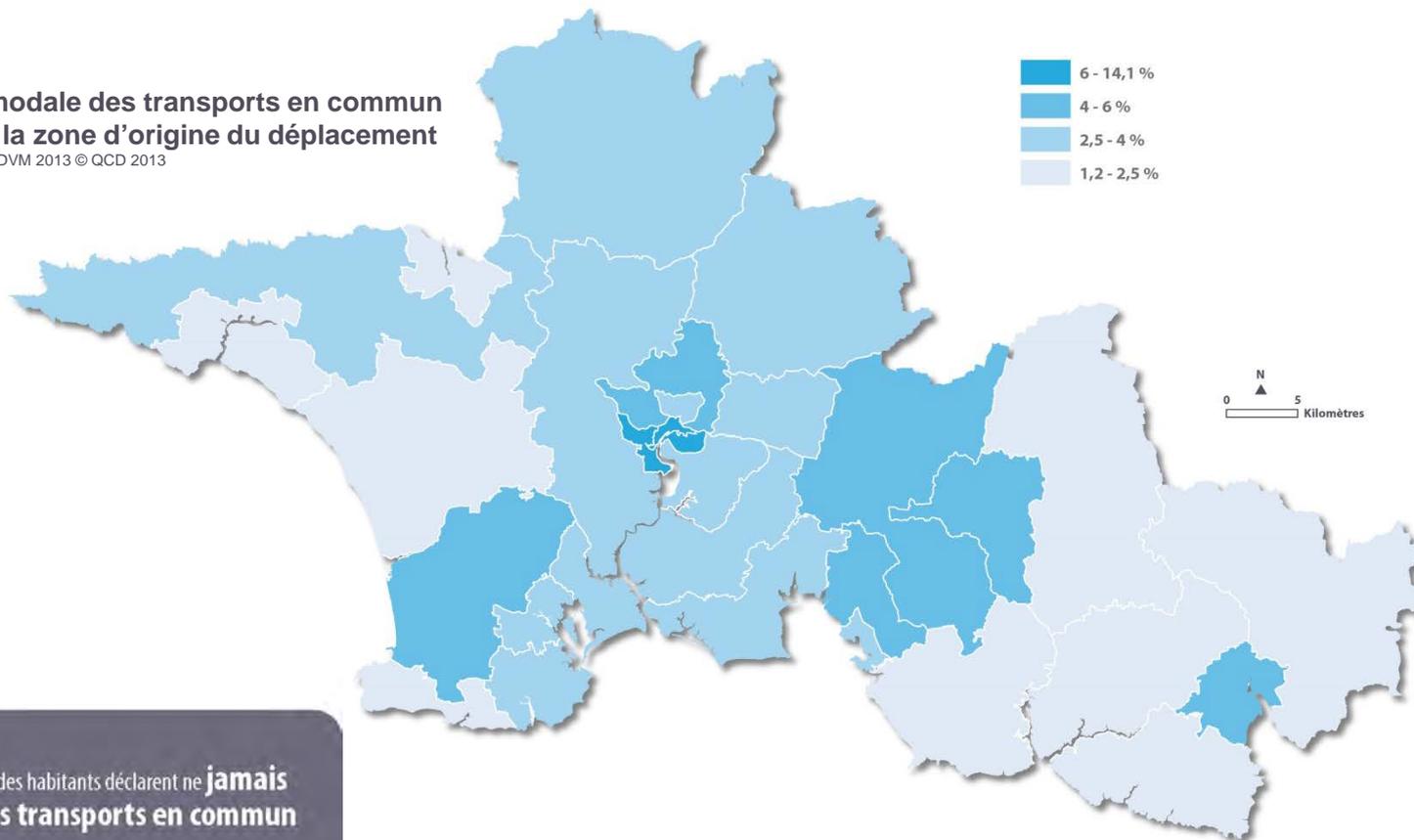
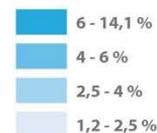
En Bretagne, le taux d'occupation moyen est de 1,4 personnes par véhicule en 2008 (1,5 en 1994) et 73% des déplacements sont effectués avec le seul conducteur.

Source : ENTID 2008 Bretagne

QUEL EST L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUNS ?

Part modale des transports en commun selon la zone d'origine du déplacement

Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **76%** des habitants déclarent ne **jamais** utiliser les transports en commun (hors train)
- **3%** des habitants déclarent utiliser quotidiennement les **cars Penn-ar-Bed**

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

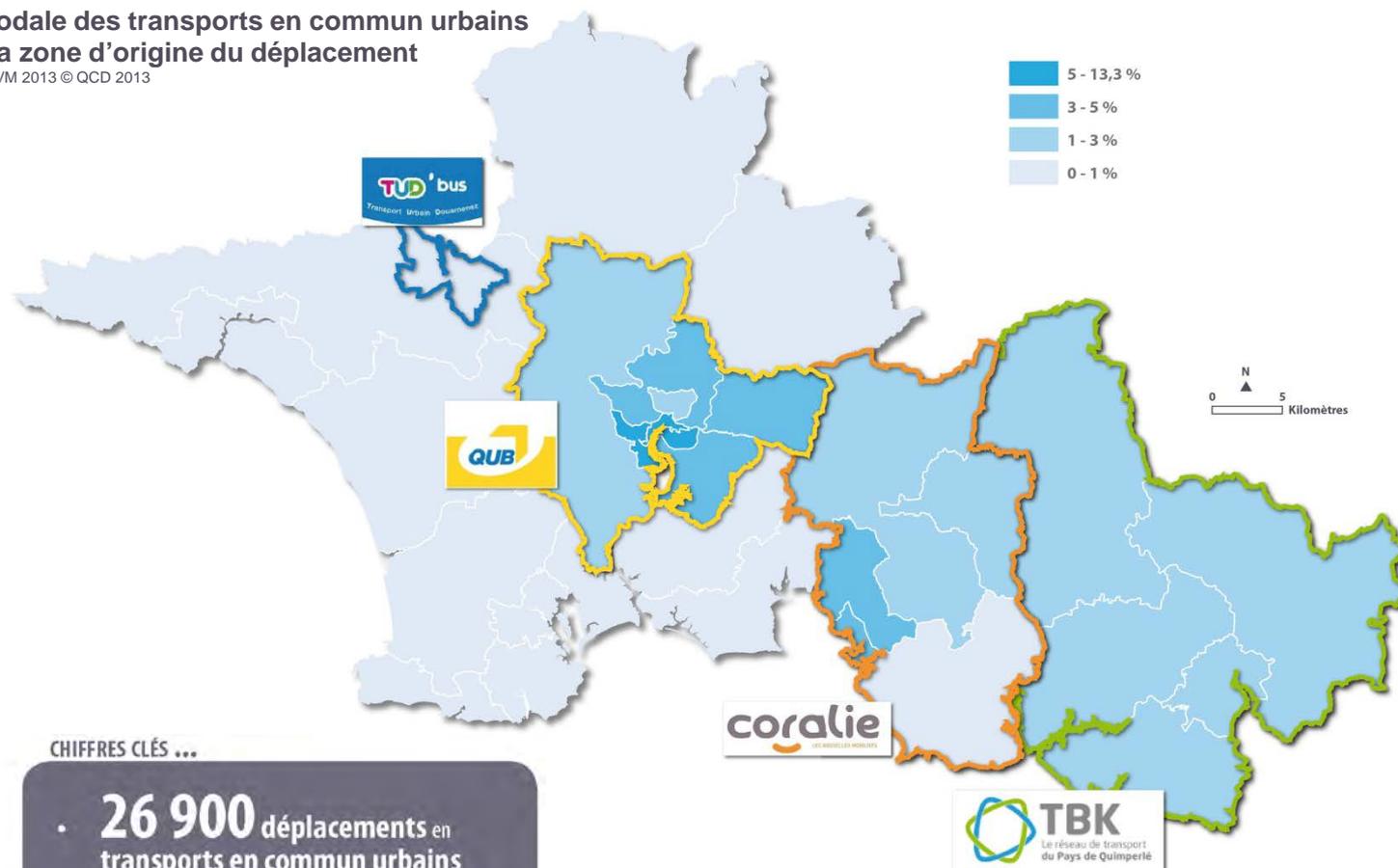
	Cornouaille	Bretagne	France (hors IdF)
	4%	5%	6%

Source : ENTD 2008 Bretagne

QUEL EST SPÉCIFIQUEMENT L'USAGE DES TRANSPORTS URBAINS?

Part modale des transports en commun urbains selon la zone d'origine du déplacement

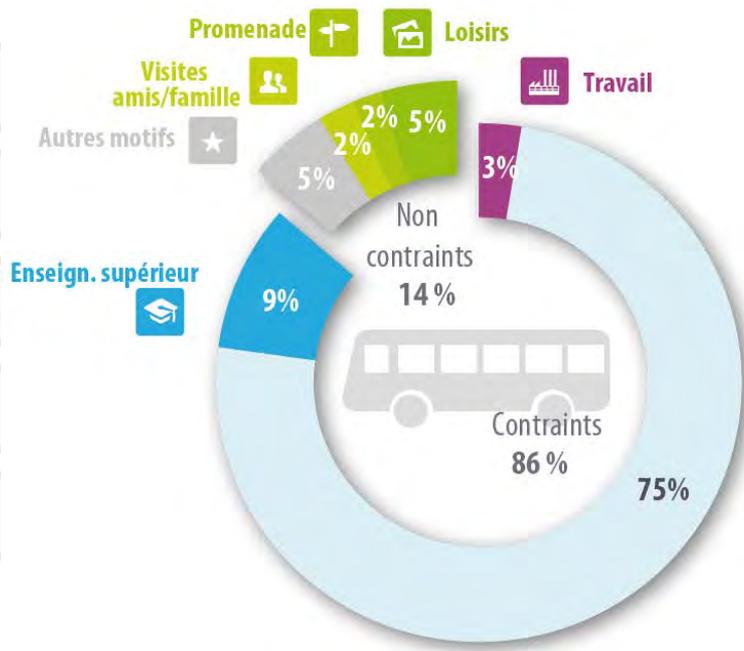
Source : EDVM 2013 © QCD 2013



CHIFFRES CLÉS ...

- **26 900** déplacements en transports en commun urbains chaque jour, soit 0,09 déplacements par personne.
- **75%** des habitants des 4 périmètres des transports urbains déclarent ne jamais utiliser les TCU

QUEL EST L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUNS ?



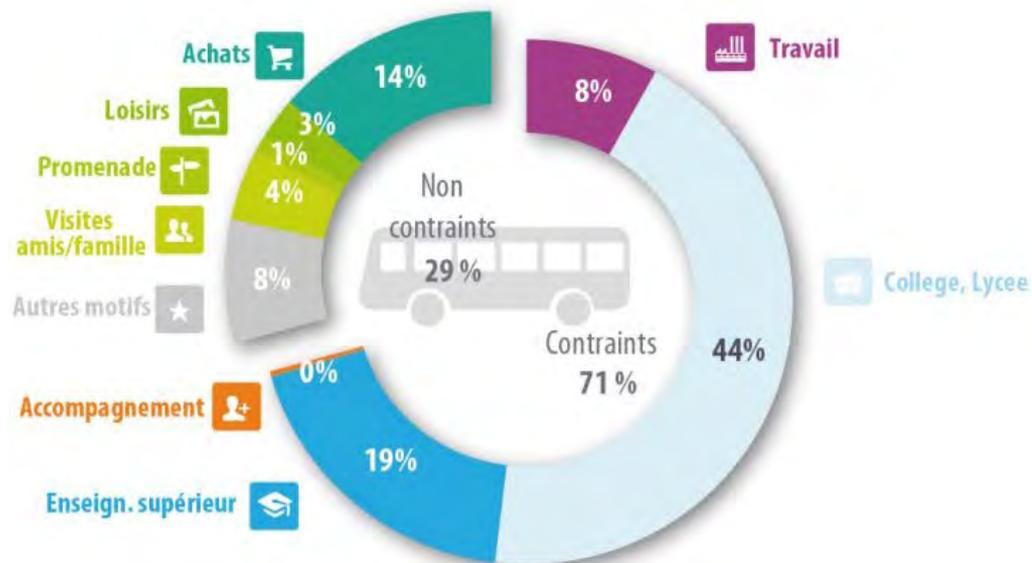
Répartition par motif des déplacements effectués en cars Penn Ar Bed

Source : EDVM 2013 © QCD 2013

College, Lycee

Répartition par motif des déplacements effectués en Transports en Commun Urbains

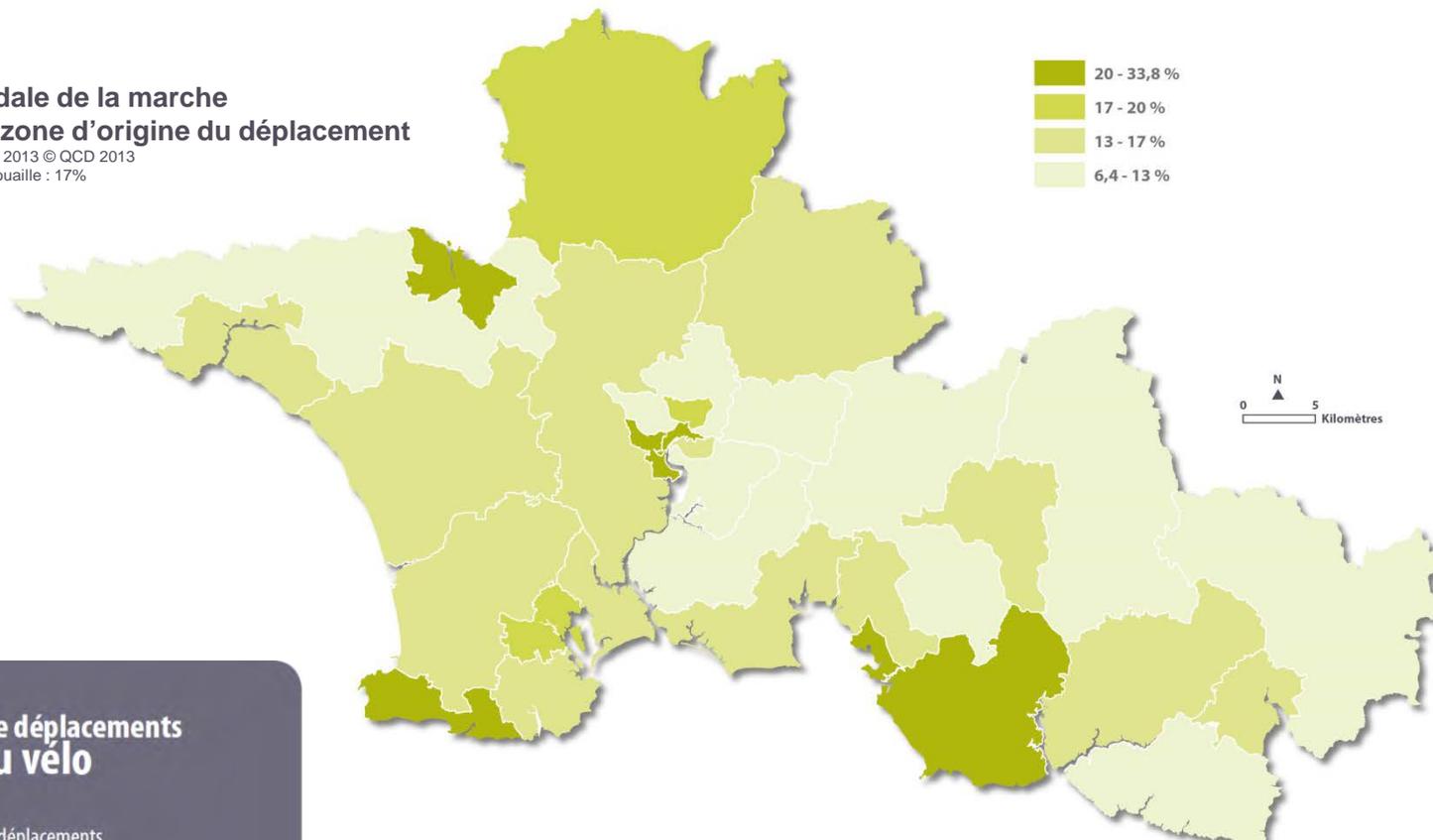
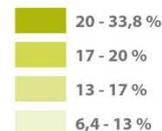
Source : EDVM 2013 © QCD 2013



QUEL EST L'USAGE DES MODES ACTIFS?

Part modale de la marche selon la zone d'origine du déplacement

Source : EDVM 2013 © QCD 2013
Moyenne Cornouaille : 17%



- **18 %** de déplacements à pied ou vélo
- **172 000** déplacements à pied par jour
- **1,4** vélo par ménage
- **2%** des habitants déclarent utiliser le vélo tous les jours

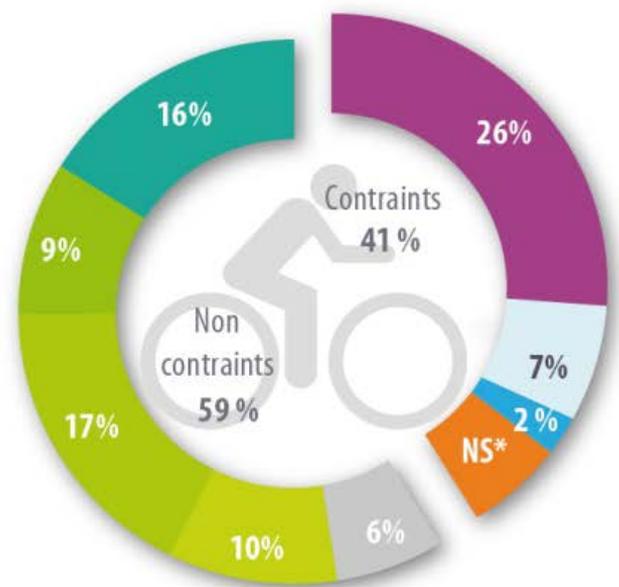
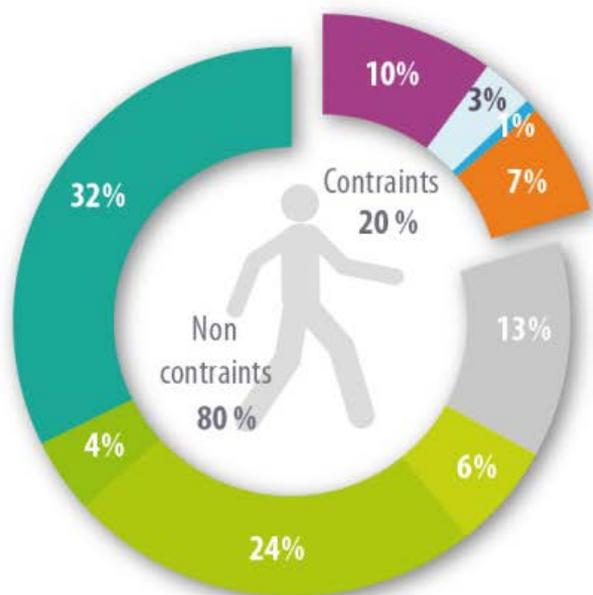
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ...

	Bretagne	France (hors IdF)
Marche à pied	20%	20%
Vélo	1%	3%
Modes actifs	21%	23%

Source : ENT D 2008 Bretagne

QUEL EST L'USAGE DES MODES ACTIFS?

Répartition par motif des déplacements



QUI SONT LES USAGERS REGULIERS DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT ?

• **51 %** des usagers réguliers des **cars Penn ar Bed** ont **moins de 18 ans**

- **60 %** des usagers réguliers du **vélo** sont des **hommes** (au moins 2 fois par semaine)
- **12 %** des usagers des **TCU** n'ont **pas de voiture** dans leur ménage



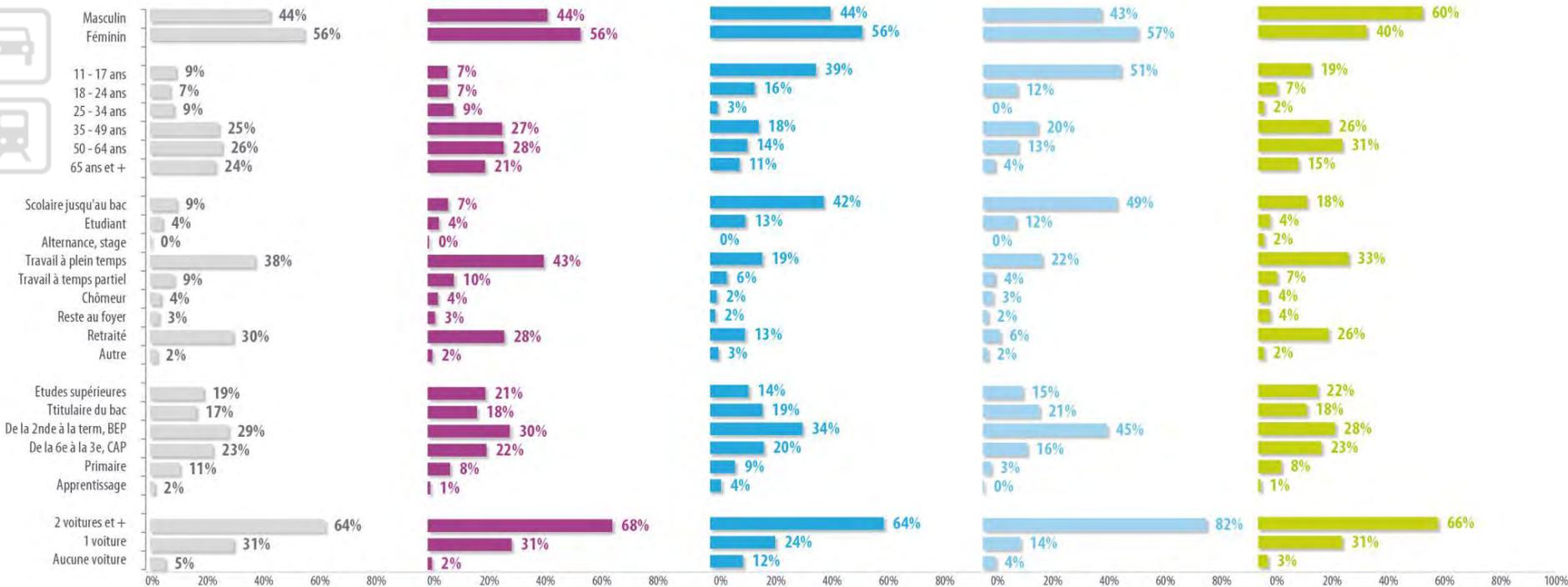
Population de 11 ans et +
(283 800 personnes)

usagers voiture
(244 200 personnes)

usagers transport collectif urbain
(29 100 personnes)

usagers cars Penn ar Bed
(13 000 personnes)

usagers vélo
(21 200 personnes)

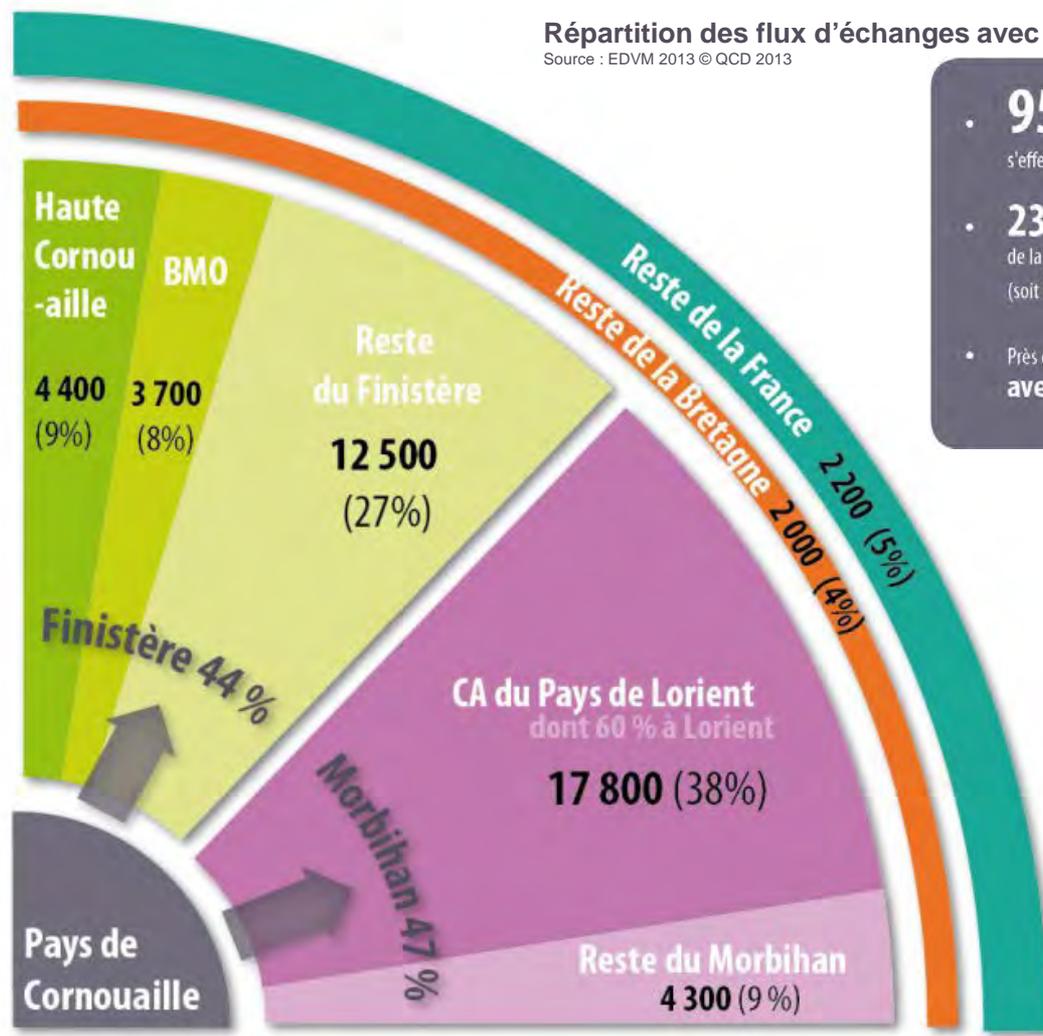


Où SE DEPLACENT-ILS?



Répartition des flux d'échanges avec l'extérieur

Source : EDVM 2013 © QCD 2013

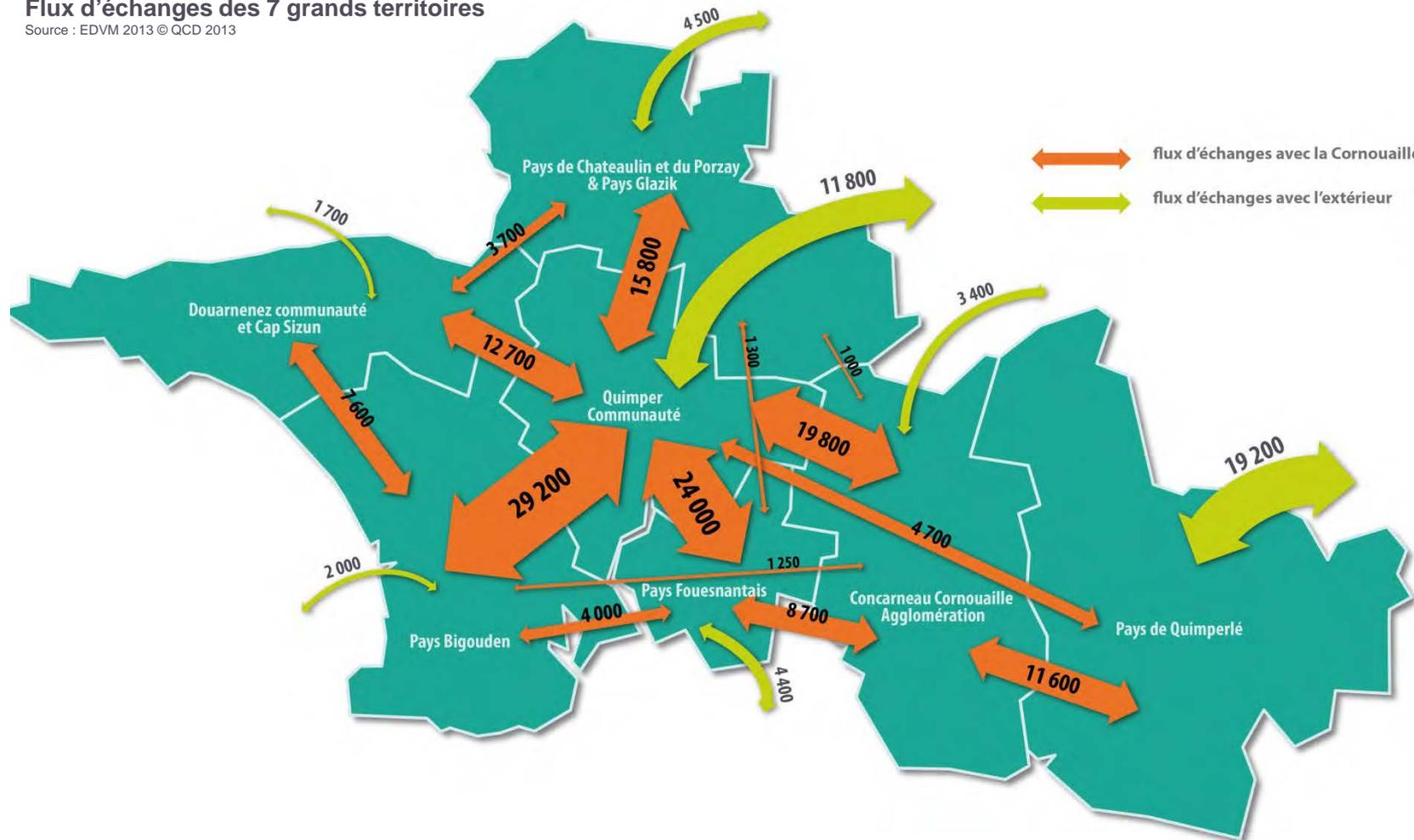


- **95 %** des déplacements s'effectuent **en Cornouaille**
- **23 800 habitants** sortent de la Cornouaille chaque jour (soit **8,4 %** de la population de 11 ans et +)
- Près de **40% des flux extérieurs** se font avec l'agglomération de Lorient

Où se déplacent-ils?

Flux d'échanges des 7 grands territoires

Source : EDVM 2013 © QCD 2013

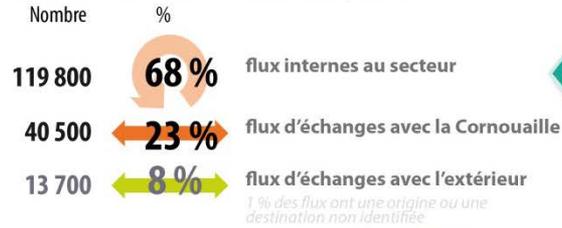


OÙ SE DEPLACENT-ILS FOCUS SUR LE MOTIF TRAVAIL?

Flux de déplacements à motif « travail »

Source : EDVM 2013 © QCD 2013

Répartition des flux sur l'ensemble des déplacements



CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION

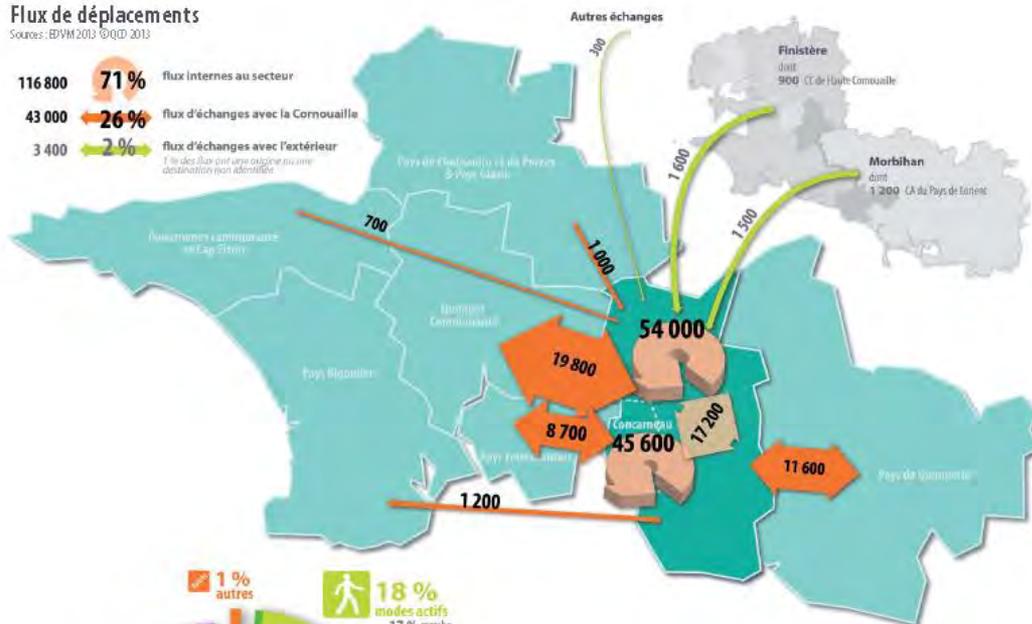
164 300
déplacements

49 053 Population municipale RP 2010
48 003 Population ménage EDVM
42 213 Population ménage EDVM 11 ans et +
800 Nombre de personnes enquêtées
22 519 Nombre de ménages EDVM
695 Nombre de ménages enquêtés

Flux de déplacements

Sources : EDVM 2013 © ODD 2013

- 116 800 **71%** flux internes au secteur
- 43 000 **26%** flux d'échanges avec la Cornouaille
- 3 400 **2%** flux d'échanges avec l'extérieur
1 % des flux ont une origine ou une destination non identifiée

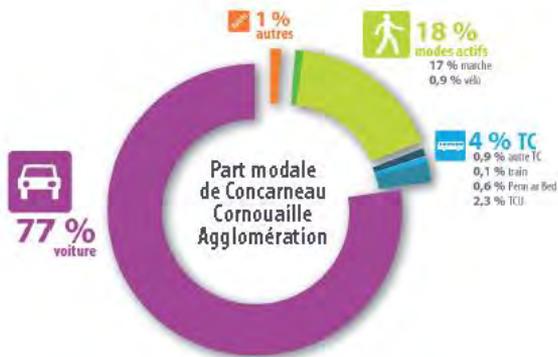


HABITANTS

- 2,13 Taille des ménages
- 64% Part d'actifs travaillant dans leur secteur de résidence
- 89% Taux de motorisation

MOBILITE

- 3,60 Nb moyen dépl./jour/pers
- 14% Part de non-mobiles
- 50 mn Budget-temps
- 28% Part dépl. a motif «travail»
- 26% Part dépl. a motif «achats»
- 18 mn Durée moyenne «Domicile-Travail»
- 22 mn Durée moyenne «Domicile-Ecoles»



Répartition modale des déplacements

	Volume	voiture	TC	autres	autres
Total déplacements des habitants	151 879	77%	4%	18%	1%
Total déplacements* sur le territoire	164 323	78%	4%	16%	1%
% des flux résidents	86%				
Cornouaille	1 029 214	75%	-4%	18%	3%

* Induites flux internes et les flux d'échange (avec les autres territoires de Cornouaille et l'extérieur)

Synthèse

- La Cornouaille est très autonome (péninsulaire)
- Un profil de mobilité « périurbain »
- La voiture est le mode privilégié
- Les déplacements secondaires sont surreprésentés
- La mobilité est plus faible pour les retraités et personnes âgées
- Les retraités se déplacent beaucoup à pied peu les TC
- Les TC sont très utiles pour les ménages sans voiture
- La concentration des lieux d'emploi et la dispersion de l'habitat sont générateurs de plus de déplacement en particulier en voiture.
- Les formes urbaines plus concentrées favorisent la limitation de l'usage de la voiture.
- Le vélo est très peu utilisé (moins en ville)

2. Diagnostic sur les zones d'activités économiques de Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement (QCD) et la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille en partenariat avec les 10 EPCI du Pays de Cornouaille ont mutualisé leurs informations sur les Zones d'activités économiques, avec une volonté de développer une vision prospective commune sur l'offre foncière économique en Cornouaille.

Cette collaboration issue des réflexions du réseau des développeurs de Cornouaille a permis d'élaborer 2 documents :

- le recensement exhaustif des ZAE et l'analyse de leurs caractéristiques (diagnostic des ZAE).
- la cartographie de l'offre foncière en ZAE (atlas des ZAE).

Ces deux éléments constituent la phase d'analyse essentielle et préalable à la définition d'un schéma à l'échelle cornouaillaise. Ce schéma devrait permettre de coordonner, d'orienter et de prioriser le développement des ZAE sur le territoire.

Ce diagnostic a été réalisé en 3 phases :

- 1- Un inventaire des périmètres des ZAE, qui a permis de cartographier l'ensemble des zones à la parcelle et de distinguer les emprises foncières selon leur niveau d'occupation.
- 2- La réalisation d'une enquête auprès de chaque collectivité :
Pour ce faire, il a été nécessaire d'élaborer une fiche de renseignements des ZAE commune. Ensuite des rendez-vous avec les EPCI ont permis de présenter la démarche. Ils ont été réalisés en binôme (QCD et CCI). Ils ont permis de collecter l'ensemble des informations sur les ZAE.
- 3- La rédaction du diagnostic
À l'issue des rencontres avec les EPCI et de l'intégration de l'ensemble des données, un diagnostic partagé a été réalisé. Il sera présenté en séance.

Il pourrait être complété par les données issues du travail de synthèse urbaine en cours, réalisé par QCD en partenariat avec l'INSEE. Elles permettront de connaître le nombre et le type d'emploi ainsi que le nombre et le type d'entreprises présentes sur chaque ZAE.

Les objectifs de ce document :

- **Renforcer l'observation du foncier économique.**

Ce travail d'inventaire et de qualification des zones d'activités du territoire, s'il est reproduit à intervalle régulier (tous les 2 ans par exemple), permettra de suivre l'évolution du foncier économique (consommation de foncier, nouvelles zones d'activité, analyse des vocations...). La Cornouaille disposera ainsi d'un outil d'aide à la décision (observatoire + cartographie) qui sera nécessaire dans le cadre du suivi des indicateurs interSCoT et qui permettra au territoire de participer aux travaux initiés au niveau régional sur ce sujet.

- **Communiquer sur le potentiel économique de la Cornouaille.**

L'ensemble des données collectées offre la possibilité de communiquer sur le potentiel économique de la Cornouaille. Quimper Cornouaille Développement et la CCI entreprendront en 2014, en concertation avec les EPCI, la rédaction de supports de communication destinée aux entreprises et aux investisseurs potentiels.

- **Faciliter la coordination du développement des zones d'activité**

Les données récoltées sur les zones d'activités économiques (données foncières issues du présent diagnostic et données économiques issues de la synthèse urbaine) pourront permettre aux EPCI de Cornouaille, s'ils le souhaitent, de coordonner sur l'ensemble du pays le développement du foncier à vocation économique.

Note pour information du conseil d'administration.

Diagnostic des zones d'activités économiques de Cornouaille

Présentation conseil d'administration du 14 octobre 2013

Diagnostic réalisé par Quimper Cornouaille Développement et la CCI Quimper Cornouaille en partenariat avec Quimper Communauté, Concarneau Cornouaille Agglomération, les communautés de communes du Cap Sizun, de Douarnenez Communauté, du Pays Glazik du Haut Pays bigouden, du Pays bigouden sud, du Pays de Châteaulin et du Porzay, du Pays fouesnantais et du Pays de Quimperlé | **Édition 09/2013**

Diagnostic
des zones d'activités économique
de Cornouaille 2013

Présentation



Contexte et enjeux

Aujourd'hui, les ZAE concentrent plusieurs enjeux :

- offrir de la disponibilité foncière,
- établir des stratégies plus efficaces d'utilisation du foncier,
- continuer les efforts d'aménagement et d'intégration urbaine.

Démarche collective

Quimper Cornouaille développement (QCD), la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille et les 10 EPCI du Pays de Cornouaille ont mutualisé leurs informations sur les zones d'activités économiques, avec une volonté commune de développer une vision prospective sur l'offre foncière économique en Cornouaille.

Cette collaboration a permis d'élaborer les outils nécessaires à la réalisation de ce travail, à savoir :

- le recensement exhaustif des ZAE,
- et la cartographie de l'offre foncière en ZAE.

Ces deux éléments constituent la phase préalable d'un schéma à l'échelle cornouaillaise. Ce schéma devrait permettre de coordonner, d'orienter et de prioriser le développement des ZAE sur le territoire.

Objectif du diagnostic

Le présent diagnostic vise plusieurs objectifs, dont les principaux sont :

- 1/ l'identification et la qualification des réserves foncières pour l'activité économique,
- 2/ une meilleure qualification des ZAE ainsi qu'une connaissance précise de l'état de leur commercialisation,
- 3/ l'élaboration d'une vision commune de l'aménagement des ZAE par l'ensemble des acteurs cornouillais et la mise à disposition d'un outil partagé pour les travaux de l'Interscot comme ceux liés aux documents d'urbanisme de Cornouaille.

Résultats attendus

Cette démarche :

- l'édition d'un document de synthèse de type diagnostic,
- la cartographie complète des ZAE,
- le confortement de l'Observatoire,
- l'optimisation de l'échange d'informations avec les partenaires,
- la production d'un document de communication.



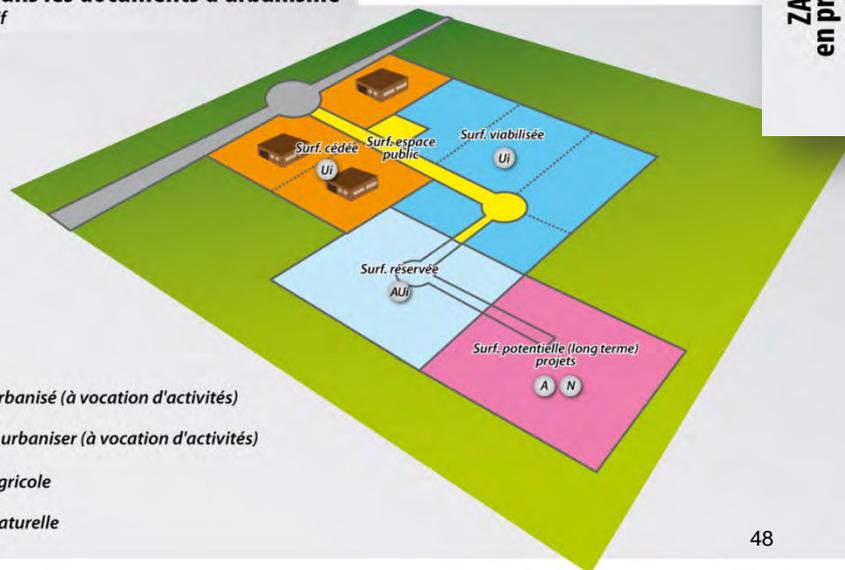
Etapas

- 1/ Inventaire des périmètres des ZAE
- 2/ Réalisation d'une enquête auprès de chaque collectivité
- 3/ Rédaction du diagnostic

Qualification des espaces

Zonages* dans les documents d'urbanisme

* à titre indicatif



PLU ▶ POS

Ui ▶ UAi ▶ Urbanisé (à vocation d'activités)

AUi ▶ NAi ▶ À urbaniser (à vocation d'activités)

A ▶ NC ▶ Agricole

N ▶ ND ▶ Naturelle

Tableau général des surfaces

ZAE existantes (+ extensions)	○ Surface totale des ZAE existantes	ST	
	○ Surface occupée	SO	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Surface cédée¹ ● Surface espace public (voiries, bassins, ...) ● Surface habitat enclavé¹ 		SC SE SH
ZAE en projet (ex nihilo)	○ Surface potentielle (moyen terme)	SM	
	● Surface viabilisée (disponible à la vente) ¹		SV
	● Surface réservée au PLU/POS ²		SR
	○ Projets	P	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Surface potentielle (long terme)² ● Surface de nouvelles ZAE en projet² 		SL SN

¹ n'inclut pas les espaces publics

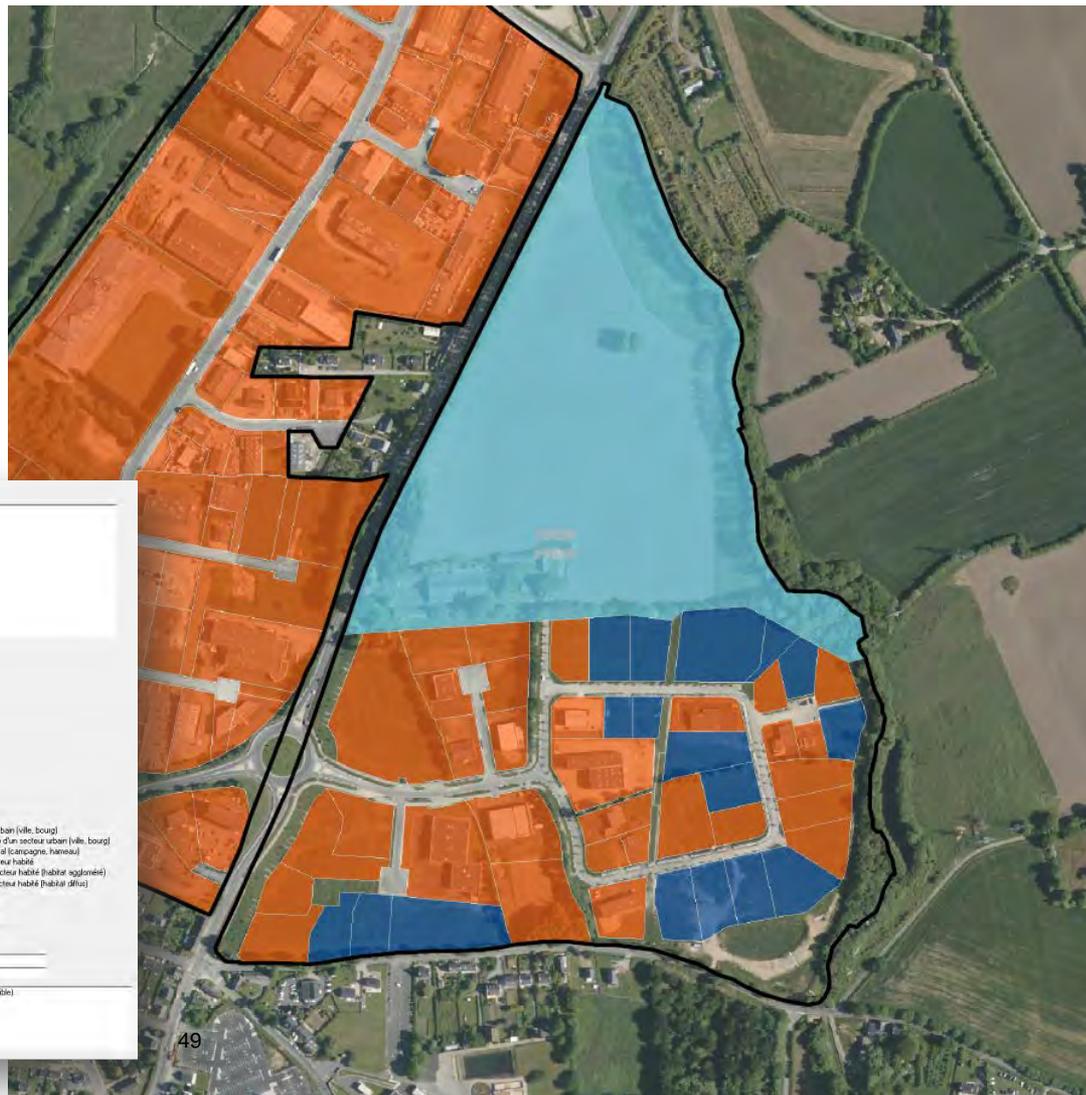
² inclut les futurs espaces publics

Données obtenues
par enquête

Création de deux outils d'analyse

Cartographie des 163 ZAE

Caractéristiques complètes des 163 ZAE



1 IDENTIFICATION

Nom: **163** Date de création: **Avril 2000**
 N° de parcelle: **163** Identifiant: **232323**
 Adresse: **Trochennou, Ty Nevez, Petit Guéhen, Kergonon** Projet:
 Dénomination: **Parcelle d'activités (PA)**
 Ville + EPCI: **Quimper** / **Quimper Communauté**
 Situation: **Secteur est de Quimper**
En bordure de la RN 165 et RD 385.

2 ACCESSIBILITE

Distance 242 voies: **1 An** / **1 an**
 Gare TGV la + proche: **Gare de Quimper**
 Aéroport le + proche: **Aéroport de Quimper Cornouaille**
 Agglomération: **0 An** / **0 mois**

3 VOCATION ÉCONOMIQUE DOMINANTE (en %)

Vocation: **Agricole et industrielle**
 Vocation principale: **Industrielle**

4 FONCIER (en ha)

Surface totale (ST = SD + SM): **1784124**
 Surface occupée (SD = SC + SE): **198087**
 Surface cadastrée (SC): **1394222**
 Surface espace public (SE): **187674**
 Surface habitat enclavé (SH): **76561**
 Surface potentiellement moy. terme (SM = SV + SR): **195767**
 Surface viables (SV = dispo. vente): **195767**
 Surface réservée (SR = indiv. PLU): **0**
 Surface en projet (P): **0**
 Surface pot. long terme (SL): **0**
 Surface pot. nouvelles (SN): **0**

Nombre de lots: **60**
 Taille parcelle la plus grande: **60000 m²**
 Taille parcelle la moins grande: **2500 m²**
 Taille moyenne lots: **7000 m²**

Consommation foncière (sur SC) en m²: Infos. consor.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Consommation	11185	2006	18562	2011	0	32680	2012	34023	24803	2013	7420			

5 OPERATEURS

Maître d'ouvrage: **EPCI + Commune**
 Vente: **EPCI + Commune**
 Gestion: **EPCI + Commune**

6 SIGNALÉTIQUE

Entrepôts: **oui**
 Plan de zone: **oui**

7 SERVICES

Services aux entreprises:
 Diagnostic gaz naturel: **oui** (après étude)
 ADSL: **oui**
 THD (ville ou aggl. réseau fibre): **oui**
 Éclairage public: **oui**
 Assainissement collectif: **oui**

Sécurité / entretien:
 Entretien espaces verts: **non**
 Sécurité / gardiennage: **non**
 Procédure Qualibat validée: **non**
 Procédure Qualibat en cours: **non**

Équipements:
 Atelier relais: **oui**
 Déchèterie: **oui**
 Pépinière: **non**
 Cantine: **non**

Services aux habitants:
 Transport en commun: **oui** (ligne locale)
 Aire covoiturage (-100 m): **oui**
 Restaurant (-100 m): **oui**
 Hôtel (-500 m): **oui**

8 URBANISME

Classement PLU / PDS (selon les types de zones):
 Prise dans le secteur urbain (ville, bourg)
 En périphérie immédiate d'un secteur urbain (ville, bourg)
 Poches d'un secteur rural (campagne, hameau)
 Plus de 50 m. d'un secteur habité
 Moins de 50 m. d'un secteur habité (habitat aggloméré)
 Moins de 50 m. d'un secteur habité (habitat diffus)

% de la ZAE en zonage PLU/PDS:
 Classement type U: **40** / Classement type A (NCI): **0**
 Classement type AU1 (INA): **60** / Classement type N (ND): **0**
 Classement type AU2 (2NA): **0** / Classement autre: **0**

9 TAXES

Taux CFE: **16,25** / Taux forcé bâti: **NR**
 Prix de vente €/m²: **non renseigné** / Taux forcé non bâti: **NR**

Remarques: **Maîtres d'ouvrage: EPCI (pour une partie de l'espace disponible)**

10 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Composée des entreprises inscrites au RCS
 ZA de plus de 25 ha
 ZA disposant de plus de 3 ha de terrains viables
 ZA disposant de plus de 5 ha disponible

ZA multirisque (jonction fer, ruis, route)
 A moins de 10 min. d'une 242 voies
 A moins de 30 min. d'un aéroport
 A moins de 15 min. d'une gare TGV

Remarques / autres:
 A moins de 15 min. d'une ville de 10 000 hab. ou plus
 ZA classée Qualiparc / HUE
 ZAE rattachée au territoire régional (-30 Gpa)
 ZAE d'intérêt régional (-5 critères)

Nombre de critères: **8**

Diagnostic
des zones d'activités économique
de Cornouaille 2013

Focus Cornouaille

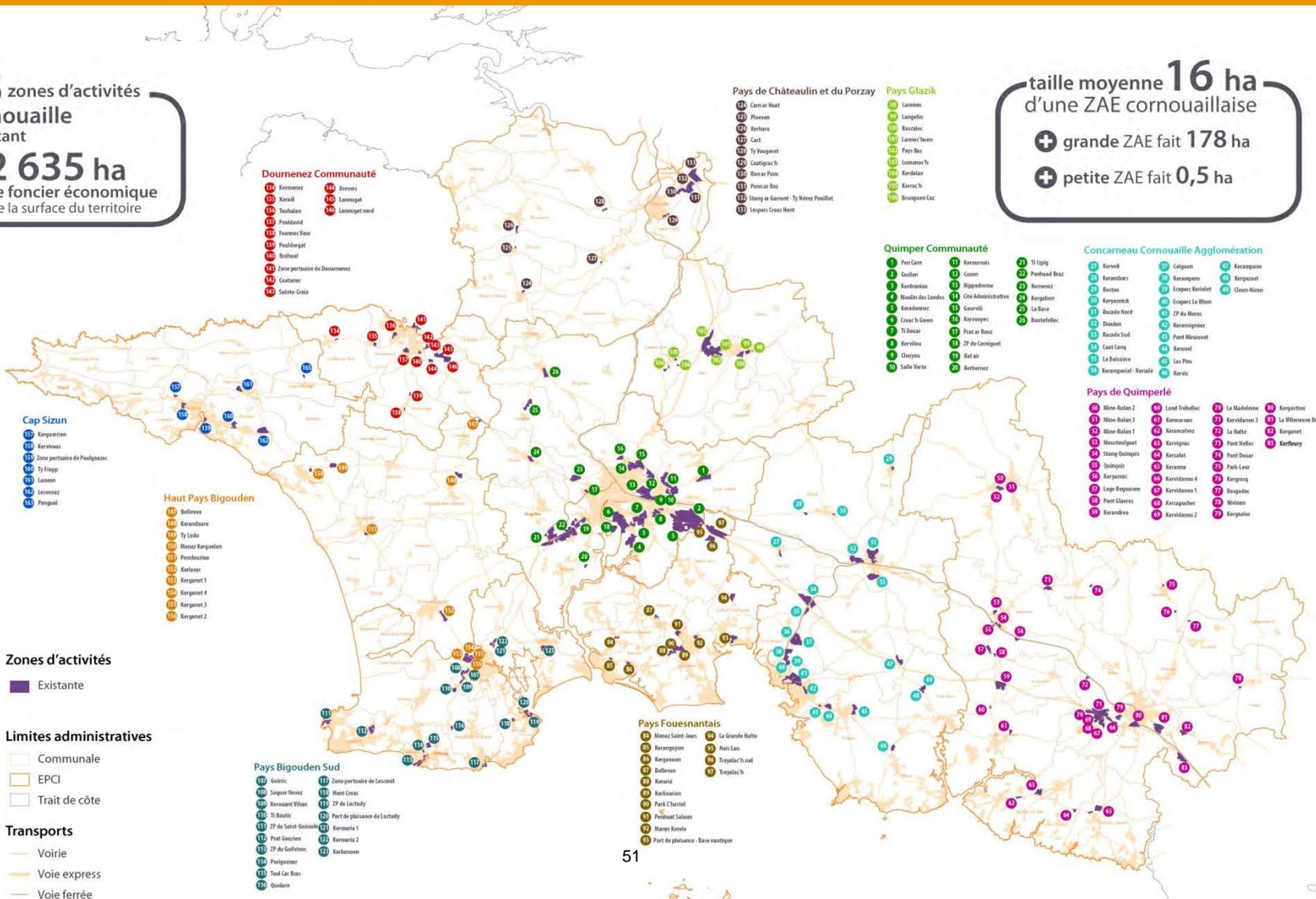


Focus Cornouaille

163 zones d'activités
en Cornouaille
représentant
2 635 ha
de foncier économique
soit **1 %** de la surface du territoire

taille moyenne **16 ha**
d'une ZAE cornouaillaise

- +** grande ZAE fait 178 ha
- +** petite ZAE fait 0,5 ha



- Dourennez Communauté**
- 14 Kerinnenez
 - 15 Kercall
 - 16 Toulouan
 - 17 Poulfaou
 - 18 Floc'hennec
 - 19 Poulkergat
 - 20 Bréhuet
 - 21 Zone portuaire de Dourennez
 - 22 Cuzantier
 - 23 Sainte-Croix
 - 24 Divesnes
 - 25 Lannogat
 - 26 Lannogat nord

- Pays de Châteaulin et du Porzay**
- 27 Cennac Hoat
 - 28 Piseven
 - 29 Kerhano
 - 30 Cast
 - 31 Ty Vougevet
 - 32 Gougaric'h
 - 33 Bennaer Parc
 - 34 Penn-ar-Breiz
 - 35 Stang ar Gornant - Ty Névez Pevillet
 - 36 Longues Croix Hent

- Pays Glazik**
- 37 Lanvelec
 - 38 Laopelle
 - 39 Rocodic
 - 40 Lannec'henn
 - 41 Pays-Bes
 - 42 Lomanc'h
 - 43 Kerbladan
 - 44 Kercroic'h
 - 45 Branguen Cuc

- Quimper Communauté**
- 46 Pen Gam
 - 47 Goulien
 - 48 Kerhennec
 - 49 Moulin des Landes
 - 50 Keraodennec
 - 51 Croac'h-Gaon
 - 52 Ti Douar
 - 53 Kervilou
 - 54 Clergeon
 - 55 Salle Verte
 - 56 Kereunvars
 - 57 Cuzon
 - 58 Hippodrome
 - 59 Cité Administrative
 - 60 Gouville
 - 61 Kerevevet
 - 62 Prat ar Braz
 - 63 ZP de Compost
 - 64 Bot air
 - 65 Kerbennez

- Concarneau Cornouaille Agglomération**
- 66 Kerell
 - 67 Kerambars
 - 68 Reston
 - 69 Keryannec
 - 70 Rocade Nord
 - 71 Drouzou
 - 72 Rocade Sud
 - 73 Cost-Cong
 - 74 La Salotière
 - 75 Kerampouzel - Kerall
 - 76 Colquen
 - 77 Kerampou
 - 78 Logezac Keralliet
 - 79 ZP de Mares
 - 80 Kerampouzel
 - 81 Pont Miravalzet
 - 82 Keravel
 - 83 Les Pins
 - 84 Keric
 - 85 Kerampou
 - 86 Kerpacal
 - 87 Cleun-Nizan

- Pays de Quimperlé**
- 88 Mène-Baban 2
 - 89 Mène-Baban 3
 - 90 Mène-Baban 1
 - 91 Moustouligat
 - 92 Stang Quimper
 - 93 Quimper
 - 94 Keryannec
 - 95 Loger Begouarn
 - 96 Pont Glares
 - 97 Kerandreo
 - 98 Land Tribellac
 - 99 Kerarsan
 - 100 Kervignac
 - 101 Kerzalla
 - 102 Kerzalla 4
 - 103 Kerzalla 1
 - 104 Kerzalla 2
 - 105 La Madréraie
 - 106 Kervidennec 3
 - 107 La Hette
 - 108 Pont-Hellec
 - 109 Park-Loer
 - 110 Kergoac
 - 111 Brogalec
 - 112 Niolon
 - 113 Kergual
 - 114 Kerpenno
 - 115 La Vilvenez Brannic
 - 116 Kerganel
 - 117 Kerhouy

- Pays Bigouden Sud**
- 117 Zone portuaire de Lescail
 - 118 Siquet Névez
 - 119 Niort Coas
 - 120 Keroant Vilhan
 - 121 ZP de Lactudy
 - 122 Ti Boustic
 - 123 Parc de plaisance de Lactudy
 - 124 ZP de Saint-Gouin
 - 125 Kermaria 1
 - 126 Prat Goulien
 - 127 ZP de Goulinet
 - 128 Porigastier
 - 129 Toad Car-Bias
 - 130 Quilarn
 - 131 ZP de Lescail
 - 132 Niort Coas
 - 133 ZP de Lactudy
 - 134 Parc de plaisance de Lactudy
 - 135 Kermaria 1
 - 136 Kermaria 2
 - 137 Kerbennez

- Pays Fouesnantais**
- 138 Nienez-Saint-Jean
 - 139 Kerangyren
 - 140 Kergarmon
 - 141 Kallveas
 - 142 Kerallid
 - 143 Kallvevien
 - 144 Parc Chastel
 - 145 Portuaire Salomon
 - 146 Maner Kerlelo
 - 147 Parc de plaisance - Base nautique
 - 148 La Grande-Ruelle
 - 149 Niell-Lan
 - 150 Trépalet-Ch. sud
 - 151 Trépalet-Ch. nord

Focus Cornouaille

Vocation



36,3 %
des ZAE dédiées à
l'industrie

	ha	%
Artisanale	822,9	31,2
Commerciale	497,0	18,9
Industrielle	955,9	36,3
Tertiaire	191,9	7,3
Portuaire	167,9	6,4
	2 635,5	100,0

Commentaire

36,3% des surfaces ont une vocation majoritairement industrielle, confortant ainsi l'image productive du territoire. Par ailleurs la Cornouaille compte autant de surfaces de zones portuaires (6,4 %) que de zones tertiaires (7,3 %). Enfin, l'ensemble des ZAE représente 2 635 ha, soit 1 % du territoire cornouillais.

Typologie de foncier

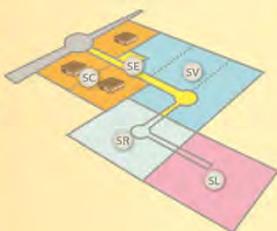
343 ha de terrains immédiatement disponibles

Commentaire

La Cornouaille pourra continuer à accueillir quantitativement les entreprises dans les années à venir. Avec 340 ha immédiatement disponibles et plus de 200 ha à venir, elle bénéficie d'une réserve confortable.

	ha	%*
Surface totale	2 635,5	100,0
Surface cédée	1 656,9	62,9
Surface viabilisée	342,8	13,0
Surface réservée	200,2	7,6
Espace public et habitat	435,5	16,5
Surface en projet	104,0	

*% sur la Surface totale



Consommation

Commentaire

Cette donnée présente la consommation issue de 134 zones d'activités sur 163. Si la consommation a ralenti depuis le début de la crise de 2008, elle reste malgré tout importante et bien supérieure aux consommations du début des années 2000.



	ha	%
2000 - 2003	51,0	18,6
2004 - 2007	113,8	41,4
2008 - 2011	95,0	34,6
2012	14,8	5,4
		100,0



Gestion



	ha	%
Communale	1 058,9	40,2
Communautaire (EPCI)	632,9	24,0
Communale + EPCI	550,1	20,9
Privé (+ com. ou EPCI)	156,7	5,9
Divers (CCI, CG, SEM)	236,9	8,9
		100,0

Commentaire

Malgré la montée en puissance des EPCI dans la création des nouveaux parcs d'activités depuis le début des années 2000, la commune reste en Cornouaille un acteur majeur de leur gestion et administre ainsi seule 40 % des surfaces de ZAE existantes.

Commentaire

Il existe de fortes disparités d'une zone d'activités à l'autre. Si les réseaux tels que le gaz (87,7 % des surfaces) et le très haut débit (42,4 % des surfaces) sont ou seront rapidement généralisés sur les territoires, les services aux salariés (transports en commun, mais également restauration), sont trop peu disponibles sur les zones.

Services et équipements



	Nb	%*
Très haut débit	28	42,4
Desserte gaz	123	87,7
Labellisée Qualiparc	5	8,9
Procédure Qualiparc	33	22,7
Restauration (> 100 m.)	59	56,6
Transport en commun	78	70,0

* sur l'ensemble des surfaces des ZAE

Urbanisme



**Densité du bâti
par rapport à la surface
totale de la ZAE (m²/ha)**

1 227

**par rapport à la surface
cédée de la ZAE (m²/ha)**

1 951

Commentaire

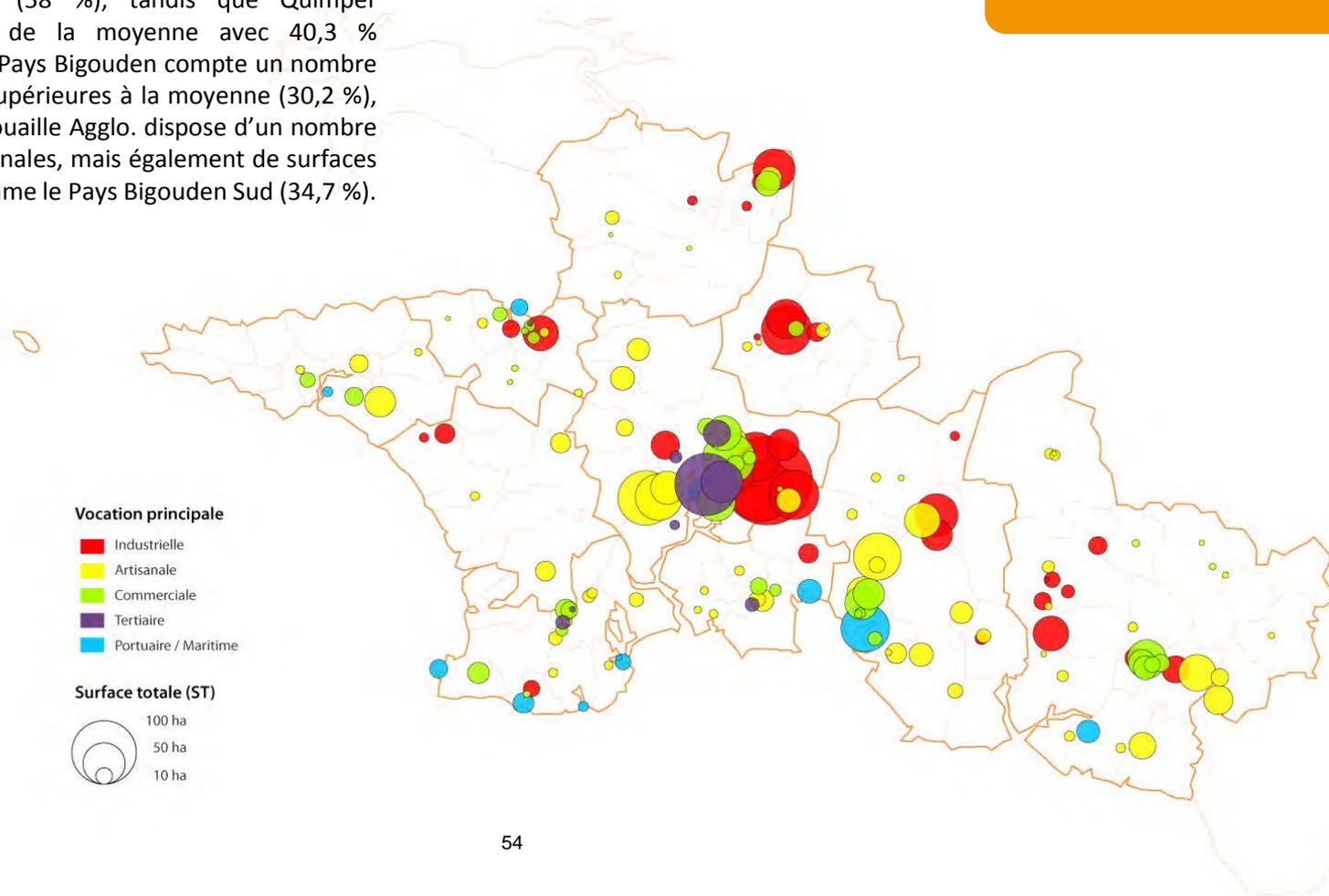
Les calculs réalisés ci-contre sont le rapport entre la surface au sol des bâtiments et la surface totale des zones d'une part et la surface cédée d'autre part. Dans les deux cas, ces chiffres apparaissent faibles (entre 12 et 19 %). Les zones d'activités sont très différentes. Il peut donc être normal que certaines grandes infrastructures industrielles, commerciales, difficilement délocalisables, puissent disposer de réserves foncières. Mais ce constat est faible de zones.



Focus Cornouaille

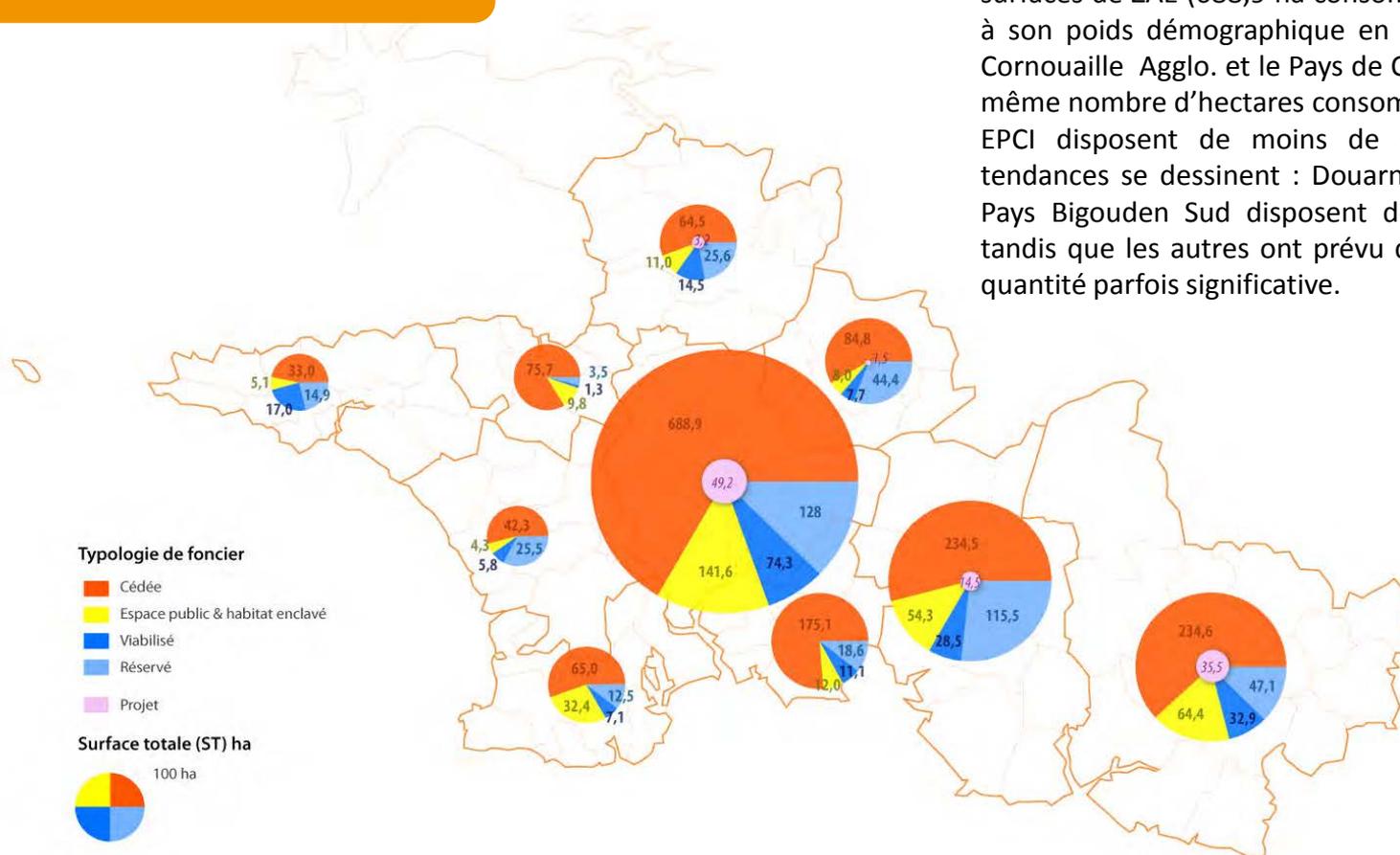
Le Pays Glazik se distingue largement avec un taux de surfaces industrielles significatif (84,1 %). Il est suivi par le Pays de Châteaulin et du Porzay (58 %), tandis que Quimper Communauté est proche de la moyenne avec 40,3 % (moyenne 35,7 %). Le Haut Pays Bigouden compte un nombre de surfaces commerciales supérieures à la moyenne (30,2 %), alors que Concarneau Cornouaille Agglo. dispose d'un nombre important de surfaces artisanales, mais également de surfaces maritimes (14,2 %) tout comme le Pays Bigouden Sud (34,7 %).

Vocation



Typologie de foncier

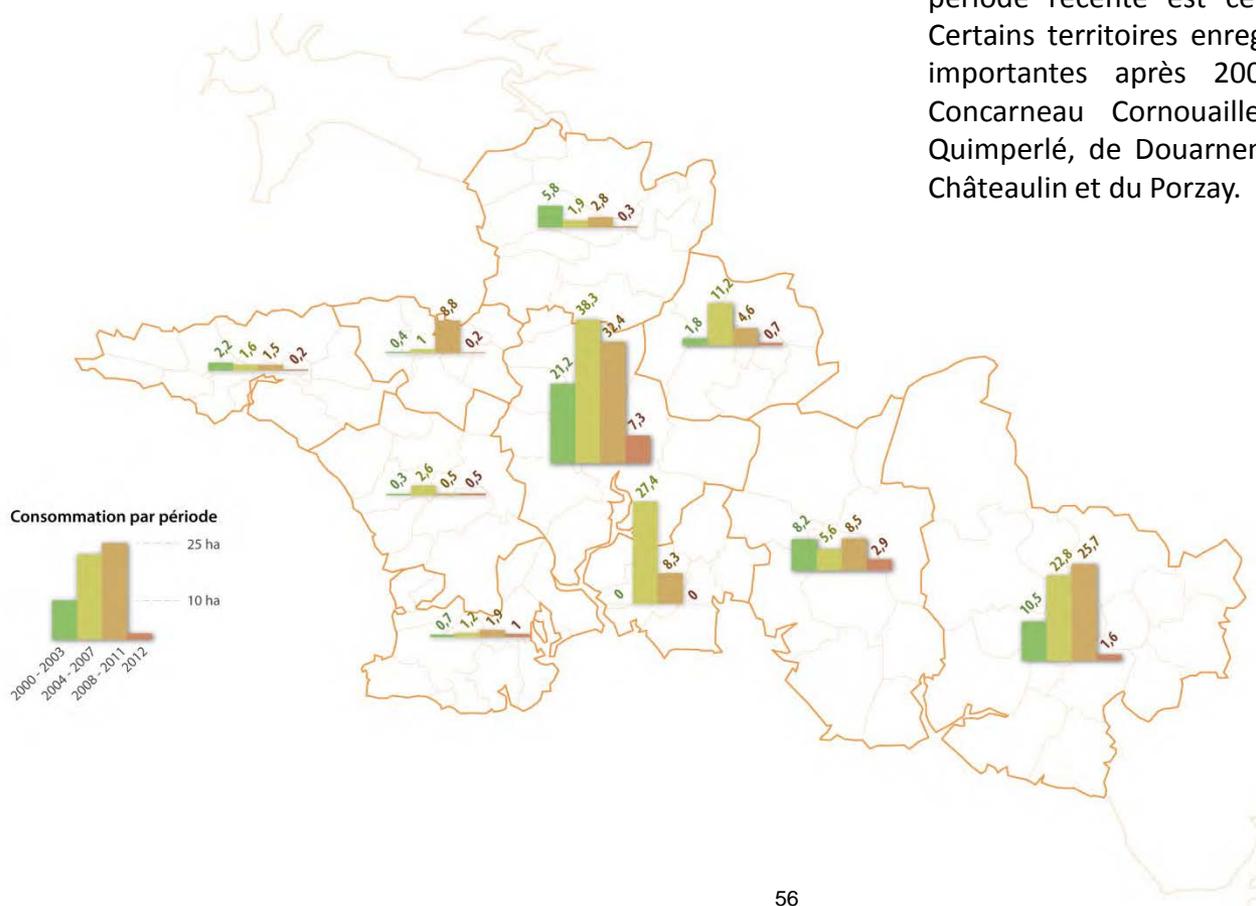
Quimper Communauté a la primauté en termes de surfaces de ZAE (688,9 ha consommés), ce qui correspond à son poids démographique en Cornouaille. Concarneau Cornouaille Agglo. et le Pays de Quimperlé disposent d'un même nombre d'hectares consommés (234 ha). Les autres EPCI disposent de moins de surfaces. Deux grandes tendances se dessinent : Douarnenez Communauté et le Pays Bigouden Sud disposent de très peu de réserves, tandis que les autres ont prévu des surfaces cessibles en quantité parfois significative.



Focus Cornouaille

Consommation

Le pic de consommation a été atteint en Cornouaille au cours de la période antérieure à la crise (2004-2007). La période récente est cependant également dynamique. Certains territoires enregistrent des consommations plus importantes après 2008 qu'avant. C'est le cas de Concarneau Cornouaille Agglomération, du Pays de Quimperlé, de Douarnenez Communauté ou du Pays de Châteaulin et du Porzay.



Focus Cornouaille

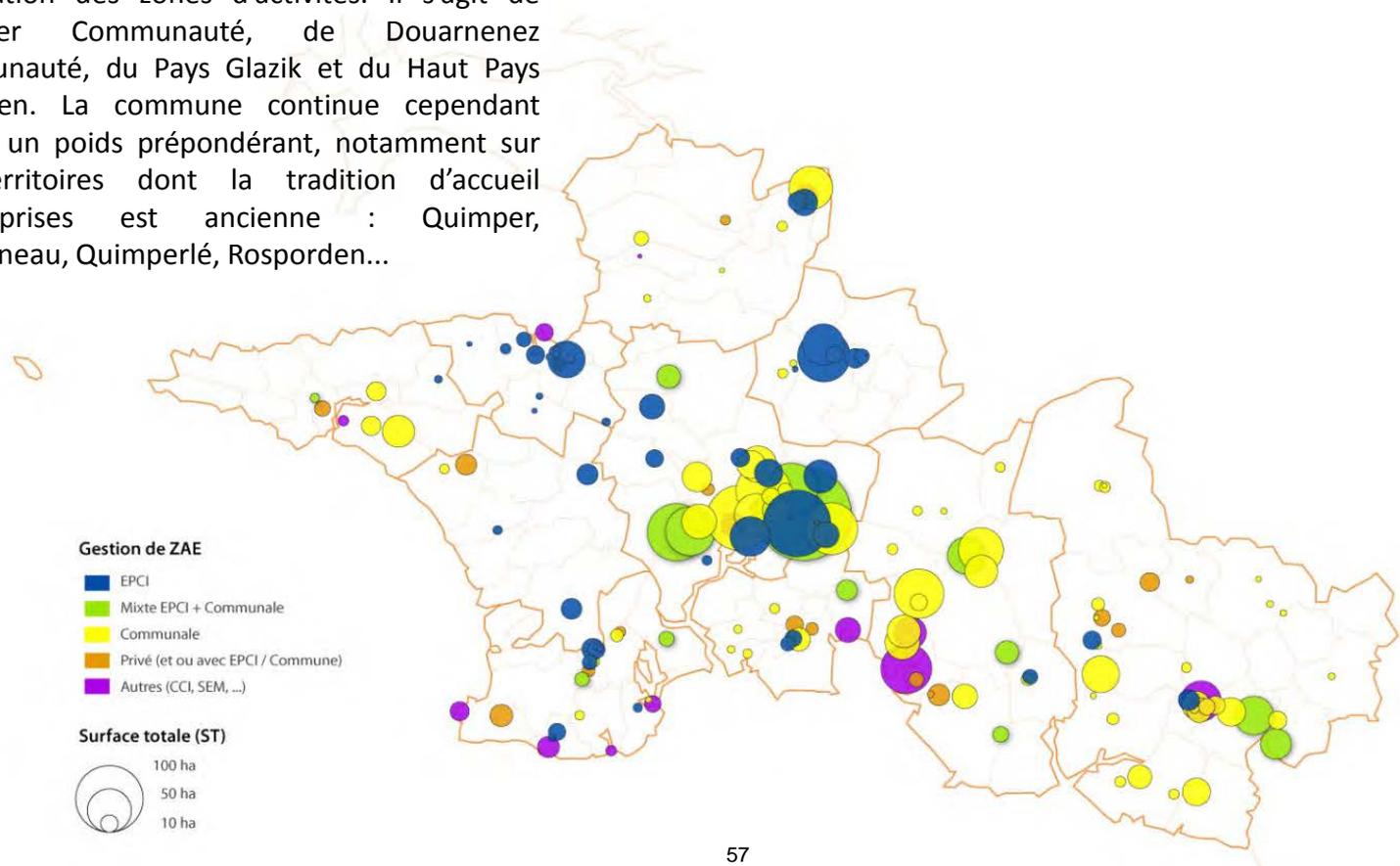
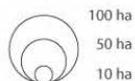
Quatre groupements de communes interviennent de manière plus systématique dans la création des zones d'activités. Il s'agit de Quimper Communauté, de Douarnenez Communauté, du Pays Glazik et du Haut Pays Bigouden. La commune continue cependant d'avoir un poids prépondérant, notamment sur les territoires dont la tradition d'accueil d'entreprises est ancienne : Quimper, Concarneau, Quimperlé, Rosporden...

Gestion

Gestion de ZAE

- EPCI
- Mixte EPCI + Communale
- Communale
- Privé (et ou avec EPCI / Commune)
- Autres (CCI, SEM, ...)

Surface totale (ST)



Urbanisme

	Densité du bâti / Surface totale (m ² /ha) ¹	Densité du bâti / Surface cédée (m ² /ha) ²	% ZAE en secteur aggloméré ou en périphérie ³
Quimper Communauté	1 121,7	1 653,7	92,7
Concarneau Cornouaille Agglomération	1 187,0	2 159,6	76,6
Pays de Quimperlé	1 250,7	1 963,6	65,3
Pays Fouesnantais	1 535,6	2 012,1	36,2
Pays Glazik	1 045,1	1 750,7	68,9
Pays Bigouden Sud	1 227,9	2 185,2	81,1
Pays Châteaulin et du Porzay	1 044,1	1 870,0	7,8
Douarnenez Communauté	2 471,9	2 942,0	42,5
Haut Pays Bigouden	1 500,9	2 766,9	62,2
Cap Sizun	899,2	1 891,0	34,0

¹ Rapport entre la surface au sol du bâti et la surface totale de la ZAE

² Rapport entre la surface au sol du bâti et la surface cédée de la ZAE

³ Pourcentage des ZAE en secteur aggloméré ou en périphérie (en opposition au secteur rural) par rapport à la surface totale

La densité du bâtiment par rapport à la surface cédée passe de 16,5% à Quimper Communauté à 29 % à Douarnenez. La densité sur les sites dépend cependant du type d'activités implanté sur chaque territoire. Dans tous les cas la moyenne cornouaillaise est très faible à moins de 20 %.

La part des ZAE en secteur aggloméré est très différente d'un territoire à l'autre. Certains ont développé leurs ZAE en rupture complète avec l'urbanisme existant. C'est ainsi le cas de la Communauté de commune de Châteaulin et du Porzay qui a créé des zones d'activités industrielles importantes en bordure de la RN 165, mais à l'écart du tissu urbain existant.



Vocation / foncier

Surfaces en hectares	Cédé	Viabilisé	Réservé	Espace public & habitat
Artisanale	449,2	86,0	187,7	99,9
Commerciale	330,0	37,2	63,4	66,4
Industrielle	645,8	54,4	164,7	90,9
Portuaire, maritime	97,9	5,1	18,1	46,7
Tertiaire	134,0	17,4	1,6	38,9

Commentaire

On observe la part prépondérante de l'artisanat dans les surfaces viabilisées et surfaces réservées, derrière l'industrie. Le chiffre de 63 ha réservés pour des activités commerciales est également très important.

Le poids de l'espace public est variable selon les activités. Il est élevé sur les ZAE portuaires, ce qui semble normal au vu de la configuration et de l'activité des ports. Il est proportionnellement plus élevé sur les zones d'activités artisanales qui nécessitent davantage de voirie pour desservir des lots de plus petite taille que sur les ZAE industrielles ou commerciales.

Vocation / consommation

Surfaces en hectares	2000-2003	2004-2007	2008 - 2011	2012
Artisanale	15,5	41,6	31,5	5,9
Commerciale	6,3	23,9	24,5	1,7
Industrielle	22,5	38,8	31,0	7,3
Portuaire, maritime	0,0	0,0	0,0	0,0
Tertiaire	6,6	9,5	8,1	0,0

Commentaire

Entre 2000 et 2003, l'industrie est le secteur le plus consommateur de foncier. Entre 2004 et 2007, l'artisanat passe devant (41,6 ha contre 38,8 ha). À partir de 2008, la consommation par l'industrie et l'artisanat est relativement équivalente, se situant autour de 31 ha.

La consommation de terrain en zones d'activités commerciales est croissante jusqu'en 2011. Elle marque cependant fortement le pas à partir de 2012.

**Diagnostic
des zones d'activités économique
de Cornouaille 2013**

Synthèse

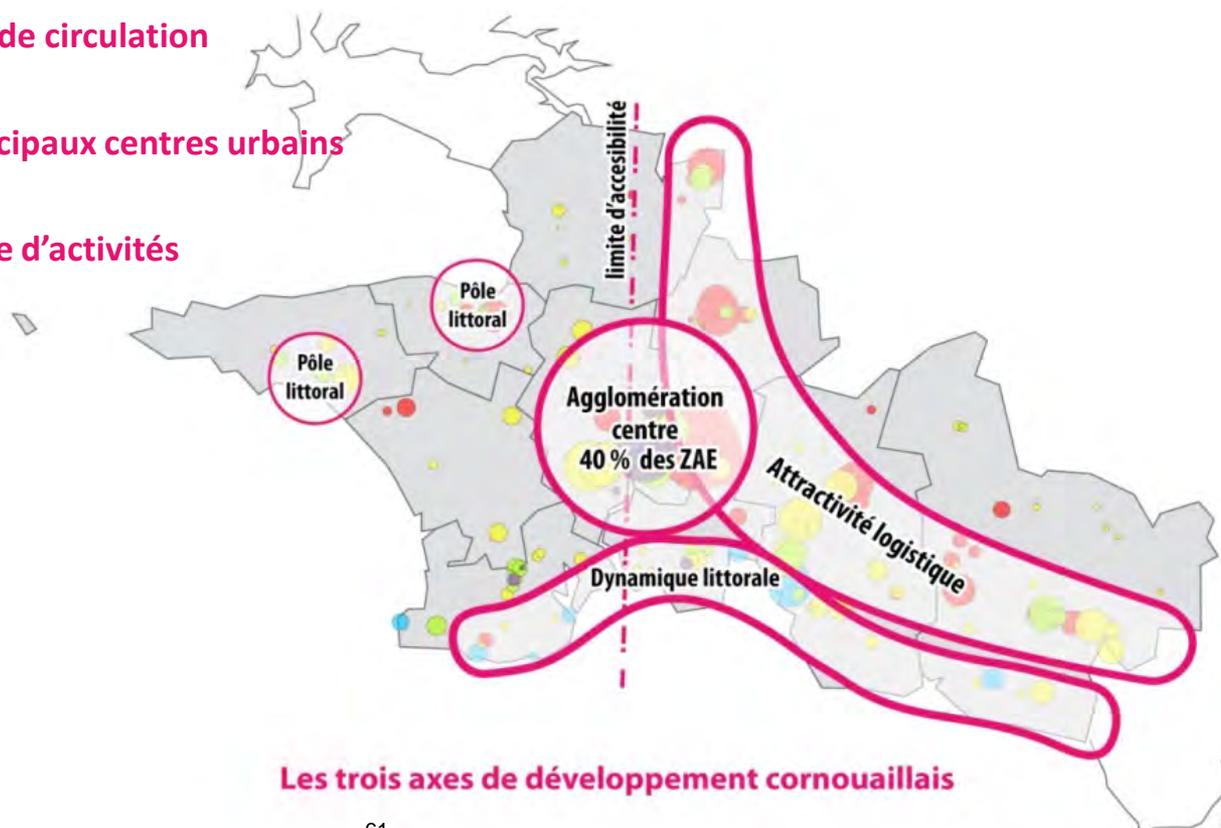


Trois axes de développement cornouillais

Proximité des axes principaux de circulation

Concentration autour des principaux centres urbains

Spécificité littorale, génératrice d'activités



Les trois axes de développement cornouillais

Des réserves foncières dissymétriques

Territoires à foncier limité

(entre 5 et 20 % de surfaces viabilisées et
réservées)

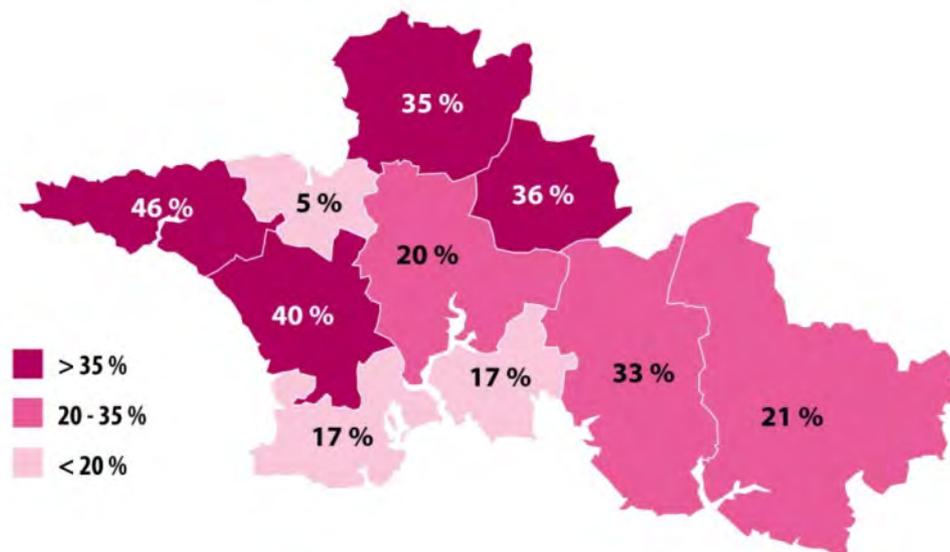
Territoires médians, équilibrés en termes d'offre

(entre 20 et 35 % de surfaces viabilisées et
réservées)

Territoires aux réserves importantes

(Plus de 35 % de surfaces viabilisées et
réservées)

Un poids élevé des zones artisanales



Rapport surfaces viabilisées + surfaces réservées / surfaces totales

Sept pistes de développement des ZAE

Travailler à une offre équilibrée et une meilleure répartition territoriale

Rééquilibrer les vocations des zones

Renforcer les objectifs de spécialisation et de qualité

Conforter la vocation maritime des zones portuaires

Développer une offre tertiaire sur l'ensemble du territoire

Maîtriser l'étalement et densifier les zones d'activités

Prévoir l'accueil de grands projets d'entreprises



Le diagnostic sera complété par les données issues du travail de synthèse urbaine en cours, réalisé par QCD en partenariat avec l'INSEE. Elles permettront de connaître le nombre et le type d'emploi ainsi que le nombre et le type d'entreprises présentes sur chaque ZAE. Il sera également complété par une analyse du foncier en transition (friches économiques et locaux inoccupés).

Quelle utilisation de ce document ?

Renforcer l'observation du foncier économique

Ce travail d'inventaire et de qualification des zones d'activités du territoire, reproduit à intervalle régulier (tous les 2 ans), permettra de suivre l'évolution du foncier économique. La Cornouaille disposera ainsi d'un outil (observatoire + cartographie) qui sera nécessaire dans le cadre du suivi des indicateurs interSCoT et qui permettra au territoire de participer aux travaux initiés au niveau régional sur ce sujet.

Communiquer sur le potentiel économique de la Cornouaille

L'ensemble des données collectées offre la possibilité de communiquer sur le potentiel économique de la Cornouaille. Quimper Cornouaille développement et la CCI entreprendront en 2014, en concertation avec les EPCI, la rédaction de supports de communication destinée aux entreprises et aux investisseurs potentiels.

Vers un schéma des zones d'activités ?

Les données collectées sur les zones d'activités économiques (données foncières issues du présent diagnostic et données économiques issues de la synthèse urbaine) pourront permettre aux EPCI de Cornouaille, s'ils le souhaitent, d'engager un travail de rédaction d'un schéma des zones d'activités dont l'objectif sera de coordonner sur l'ensemble du pays, le développement du foncier à vocation économique.

3. Points de vue des Communautés sur Quimper Cornouaille Développement, Tour d'horizon du printemps-été 2013.

A l'issue de 3 ans de développement de Quimper Cornouaille Développement et afin de recueillir leur appréciation sur l'agence, les présidents des EPCI accompagnés d'élus ou de collaborateurs ont été rencontrés de mai à août 2013 par Marc Andro, vice-président délégué et Ronan Marcel, directeur de l'agence. Ainsi menés dans les mêmes formes que celles ayant présidé à la préparation du projet en 2009, ces entretiens ont permis de dresser un premier bilan de l'agence et de son action au terme de cette phase de mise en place, et bientôt au terme des mandats en cours.

Regroupant les 10 EPCI, leurs partenaires consulaires, l'Etat, la région et le département et créée à l'origine pour des missions de développement économique et d'urbanisme, l'agence a ensuite rapidement intégré les fonctions du pays de Cornouaille et ses missions énergie et tourisme, avant d'étoffer ses équipes en énergie, urbanisme et secrétariat. En parallèle, issue d'une proposition de Quimper Communauté qui en demeure le financeur dominant, l'agence a dorénavant pris une stature plus collective et cornouaillaise, à l'image de ses effectifs (aujourd'hui 29 collaborateurs dont seulement 4 restent mis à disposition par Quimper Communauté).

De manière générale, les présidents d'EPCI ont témoigné d'une grande satisfaction à l'égard du développement de cet outil apportant à la fois ingénierie mutualisée, lieu d'échanges et cadre de gouvernance pour la Cornouaille, et ceci avec une double particularité : celle de traiter en un lieu unique un ensemble de sujet stratégiques pour les territoires (une même structure pour le développement économique, l'urbanisme, le pays et l'énergie), et celle de fédérer étroitement les destinées de l'agglomération centre et des territoires qui l'entourent (importance commune du cadre cornouaillais).

Plus précisément, sont à relever à la suite de ces échanges :

En matière de développement économique sont généralement salués la mise en réseau qu'apporte l'agence entre collectivités et avec les partenaires (réseau des développeurs, ex. du travail sur les ZA), et la prise d'initiatives envers les filières clés du territoire (aliment, tourisme, maritime). Sur la dimension Cornouaille, notant la faible création de poste (1 seul, dédié à ialys, au-delà de l'équipe transférée depuis Quimper-Co), des progrès sont reconnus dans l'appui aux EPCI mais des attentes sont parfois exprimées, d'une part de plus de promotion du territoire (les EPCI ne peuvent le faire utilement à leur échelle) et d'autre part d'un pilotage plus étroit du technopole sous l'égide de l'agence (l'innovation étant la clé du développement).

En matière d'urbanisme, les points forts reconnus à l'agence sont la compétence qu'elle apporte en matière de SCOT et la dynamique qu'elle impulse sur l'Inter-SCOT (pour certains, point de passage vers un SCOT cornouaillais à terme) comme lieu d'échange, soutien technique et production de références communes (commerce, déplacements, mer...), et par ailleurs l'assistance aux communautés en matière d'habitat (grande satisfaction quant à la conduite des PLH et attentes d'accompagnement de leur suivi). La dimension projet urbain proposée par l'agence est encore trop peu appréhendée (sauf sur Quimper,

avec un premier travail sur le sud) mais sa présence est souhaitée sur les sujets stratégiques et complexes (pôles d'échanges, ports...).

En matière d'énergie, l'action de l'agence est encore insuffisamment perçue dans les EPCI alors même que son développement est important et sa pertinence bien reconnue par les présidents. L'appui à la stratégie énergétique cornouaillaise est à poursuivre, l'EIE à mettre plus en avant, en lien avec les politiques d'habitat, et l'offre de CEP à mieux faire connaître à l'ensemble des communes.

Sur la fonction pays, la prospective et la vision dynamique qu'elle engage pour la Cornouaille sont largement appréciées, en saluant le socle solide que l'agence apporte à un tel exercice.

Des questions spécifiques à certains territoires ont aussi été évoquées :

- Celle des EPCI de l'ouest Cornouaille, en pleine réflexion sur les structures et l'ingénierie mises en commun à leur niveau (AOCD et SIOCA), jouant sur leurs attentes à l'égard de QCD ;
- Celle de la CoCoPaQ qui, plus éloignée de Quimper, a besoin d'un regard spécifique sur son territoire (observatoires économique et habitat) ;
- Celle de Quimper Communauté qui a besoin que l'agence continue à porter fidèlement ses propres dossiers (service économique et développement) et qui exprime des attentes en matière de projet urbain.

Enfin des questions budgétaires ont aussi été rappelées :

- L'engagement de pérenniser la mission habitat de l'agence au terme des missions PLH (objet de subventions spécifiques) par une hausse des cotisations (estimation : + 0,35 € /hab) ;
- La sollicitation de Quimper Communauté de tenir compte de sa reprise en sureffectif d'un salarié de l'agence (pour raisons de santé, à la demande du salarié et de l'agence) par une réduction de la subvention globale versée à l'agence.

Note pour information du Conseil d'administration

Appel à projets régional « Nouvelle Alliance Agricole »

Le Conseil Régional a lancé pour la première fois en 2012 un appel à projets sur les circuits alimentaires de proximité en cohérence avec les nouvelles orientations régionales de la « Nouvelle Alliance Agricole », auprès de l'ensemble des Pays Bretons. Les subventions possibles représentaient 30 000 € pendant trois ans.

Au terme d'échanges avec les EPCI sur les actions qu'ils mènent dans ce cadre, et en lien avec les chambres consulaires, une action avait été proposée autour du développement sur internet et site mobiles de l'offre, avec la mise en réseau des producteurs d'une part, et des transformateurs, d'autre part.

L'action présentée n'a pas été retenue par le Conseil Régional. Bien que qualifié d'innovant, le projet de mise en réseau et de développement d'actions de communication a été jugé trop restrictif.

Aucune réponse à l'appel à projets n'a été émise en 2013 par le Pays.

Or, au nom d'un rapprochement des politiques de l'eau et des politiques économiques, en particulier agricoles, le Conseil Régional a souhaité que les plans de lutte contre les algues vertes intègrent leurs actions dans l'appel à projets agricoles du Pays.

C'est à ce titre que Concarneau Cornouaille Agglomération et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais ont déposé un dossier auprès du Pays pour un financement de 20 400 € pendant trois ans à compter de 2012, sur les actions économiques de leur plan de lutte contre les algues vertes.

Le SAGE de la Baie de Douarnenez est également concerné par cette problématique. Le financement sollicité par l'EPAB pour le compte de la Baie de Douarnenez est de 6 000 € en 2013, correspondant à un diagnostic.

Le Conseil Régional a proposé que les actions économiques des deux plans de lutte contre les algues vertes sur le territoire soient prises en compte au titre de l'appel à projets de l'année 2013, sous réserve que le Pays s'engage dans une démarche à l'échelle cornouaillaise.

C'est pourquoi il est demandé à Quimper Cornouaille Développement de se prononcer sur l'intégration, dans l'appel à projets agricoles et alimentaires du Conseil régional, des deux plans de lutte contre les algues vertes avec une mise en cohérence à l'échelle cornouaillaise pour 2013.

De nouveaux financements pourront être sollicités dans une démarche cornouaillaise sur les exercices 2014-2015.

Résolution :

Le Conseil d'Administration approuve l'intégration des deux plans de lutte contre les algues vertes dans l'appel à projets agricoles et alimentaires du Conseil Régional pour l'année 2013, avec une mise en cohérence cornouaillaise.

Le Président


Bernard POIGNANT

Le Secrétaire


Claude RAVALEC

5. ialys – Bretagne terre de Goût : animation du cluster

Fin 2012, le Conseil d'Administration a validé le plan de financement à trois ans de l'animation du cluster ialys.

A ce titre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille a désormais en charge l'animation du cluster rebaptisé « ialys Pro » en référence aux actions à destination des professionnels, l'autre axe de ialys ciblant le grand public.

Dans ce cadre, le comité expert ialys a validé en juillet la création de clubs d'entreprises qui auront pour objectif l'échange et le partage d'expériences, l'information sur l'évolution des métiers et leur promotion, l'enrichissement mutuel par des rencontres et l'intervention de spécialistes, mais également la découverte de l'environnement socio-économique et culturel.

Pour 2013 a été validée la création d'un club « marketing » et d'un club « ressources humaines », destinés principalement aux entreprises agro-alimentaires et aux équipementiers. Un troisième club culinaire, qui sera créé en 2014, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture, s'adressera plus particulièrement aux restaurateurs, agriculteurs et artisans des métiers de bouche.

Le club marketing s'appuiera sur le programme régional de la CCI des ateliers « Mieux Vendre en grandes et moyennes surfaces » et « Mieux vendre en restauration hors domicile » et, le club ressources humaines, sur le programme régional PBRH+, qui proposera à six entreprises finistériennes un accompagnement individuel et collectif.

Le fonctionnement de ces clubs a été évalué, en 2013, à 35 500 € qui seront supportés par Quimper Cornouaille Développement au titre de leur lancement, sur la base du plan de financement approuvé en octobre 2012, qui prévoyait des subventions du CPER pour 2011 à 2013 et, de la Région, pour 2012 à 2014.

Note pour information du Conseil d'administration

6 . Déroulement de l'étude « Destination touristique Quimper Cornouaille »

La région Bretagne et Quimper Cornouaille Développement ont officiellement lancé, le 9 septembre dernier, la Destination touristique de Bretagne « Quimper Cornouaille ».

Cette Destination, coordonnée par Quimper Cornouaille Développement en partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme, l'AOCD et la CCI Quimper Cornouaille, traduit la volonté de l'ensemble des acteurs touristiques, publics et privés, de travailler à l'unisson autour de projets communs, qui s'inscriront également dans le scénario de référence de "Cornouaille 2030" validé au printemps 2013.

Terre de culture, la Cornouaille bénéficie d'une grande richesse patrimoniale, comprenant des territoires et des sites à forte identité, riche de plus de 5000 animations sur l'année. Cette richesse, la taille du territoire et les identités de Cornouaille nécessite un travail de caractérisation de la destination touristique.

La commission tourisme a décidé de rechercher un accompagnement pour ce travail de caractérisation, mais surtout pour un travail de création de contenu et d'aide à l'organisation de la diffusion.

Le conseil d'administration du 15 avril dernier a validé cette démarche, dont les objectifs sont les suivants :

- **Définir un discours : autour de quelle identité communiquer et quel discours tenir pour attirer le visiteur ?**
 - Identifier nos cibles
 - Définir un discours commun à la Cornouaille
 - Travailler à l'appropriation de l'appartenance à la Cornouaille, faire en sorte que les partenaires l'intègrent dans leur propre discours
 - Préparer la visibilité et le discours Cornouaille sur le site destination du CRT

- **Identifier des outils portant cette destination**
 - Quels outils de diffusion mobiliser : brochures, sites Internet, applications, médias sociaux : quel contenu ? quels acteurs pour quels outils ?
 - Quels vecteurs spécifiques de l'identité ?
 - Comment organiser la production et la diffusion de contenu, l'harmoniser entre les acteurs ?

Le Comité Régional du tourisme suivra de près cette mission d'accompagnement afin de rester en cohérence avec le futur Schéma marketing Partagé de la région.

Le cabinet Emotio Tourisme, installé à Bordeaux, a répondu à la consultation et a retenu l'attention de la commission tourisme qui propose de le retenir pour cette mission.

Contenu de l'offre

L'offre du cabinet Emotio Tourisme est répartie sur 39 jours, dont 16 sur le terrain, avec 3 parties qui respectent la commande.

La mission se déroulera sur 6 mois (**d'octobre 2013 à mai 2014**) en 3 phases :

Phase 1 : Accompagnement à la caractérisation de la Destination

- Déterminer l'identité de la Cornouaille en accord avec les publics visés et les éléments intrinsèques de la Cornouaille
- Définir le positionnement de la Destination par rapport aux autres destinations de Bretagne
→ validation COPIL début décembre 2013

Phase 2 : Définition d'éléments de communication de la Destination Quimper Cornouaille

- Définir et produire des éléments de langage valorisant la Destination Cornouaille en accord avec son positionnement
- Définir une politique éditoriale photo et vidéo harmonisée au niveau de la Destination
→ validation COPIL mi-février 2014

Phase 3 : Structuration de la Diffusion de l'information

- Accompagnement à l'organisation de la diffusion des contenus sur les différents outils de communication existants.
- Etude d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information.
→ validation dernier COPIL en mai 2014

La mission est portée par un comité de pilotage composé des élus des structures partenaires : EPCI, Offices de tourisme, CCI, CRT, ADT, et un comité technique composé de techniciens des structures partenaires volontaires pour participer activement aux travaux d'identification de la Destination et de production active de contenus.

Le montant de l'offre est de 48 796,80 € TTC.

Le conseil Régional a notifié une attribution de subvention à hauteur de 70 % du coût de la mission.

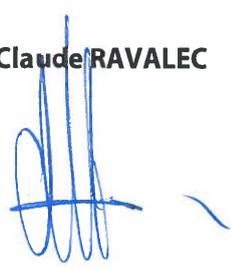
Résolution :

Le Conseil d'administration valide le choix de la commission tourisme de retenir la proposition du cabinet Emotio Tourisme et autorise le président à engager les dépenses.

Le Président


Bernard POIGNANT

Le Secrétaire


Claude RAVALEC

7 . Adhésion à Bretagne Pôle Naval

1. Présentation de Bretagne Pôle Naval (BPN)

BPN est l'association de promotion de la filière navale bretonne. Basée à Lorient, elle compte 120 adhérents parmi les entreprises de la construction réparation navale (hors nautisme), de l'oil & gaz, et des énergies marines renouvelables. BPN regroupe presque toutes les entreprises navales bretonnes.

Ses missions sont les suivantes :

- **Promotion de l'offre navale bretonne :**
 - Mise en réseau des entreprises pour faire des réponses communes,
 - Rencontre des donneurs d'ordres potentiels (armateurs, porteurs de projets EMR type Areva...) en France et à l'Etranger avec délégation de chefs d'entreprises,
 - Identification d'entreprises bretonnes qui pourraient répondre aux besoins de commandes même si elles sont aujourd'hui dans des domaines d'activité très différents.
- **Développement des ressources humaines** dans le domaine naval (travail type GPEC),
- **Infrastructures** : s'assurer que les ports bretons répondent aux demandes.

BPN est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 responsables d'entreprises, dont plusieurs sont Cornouaillais (de chez Piriou, In Vivo, ou Méca Diesel). Son Président est Jacques DUBOST, ancien responsable chez DCN puis Sofresid. La secrétaire générale y travaille à temps plein, appuyée par des salariés des entreprises partenaires.

Le budget de l'association est issu pour moitié des cotisations des membres, et pour le reste, de subventions régionales et nationales.

Ainsi BPN est très liée à la région et à BDI, à qui elle apporte un regard neutre et informé sur les questions liées aux secteurs de la filière navale en Bretagne. BPN étudiera à court terme pour la Région l'adéquation des infrastructures portuaires vis-à-vis des besoins liés au développement des EMR.

Les membres de l'association sont principalement des entreprises de la filière navale. En font également partie les chambres consulaires, des organismes de formation, et l'AUDELOR.

2. Intérêt d'adhérer à Bretagne Pôle Naval pour Quimper Cornouaille Développement

L'adhésion à Bretagne Pôle Naval concerne Quimper Cornouaille Développement au titre du développement économique, mais aussi en raison de la volonté des élus de voir émerger des projets et une filière EMR en Cornouaille, et du travail engagé sur les questions maritimes en Cornouaille.

Cette adhésion peut permettre aux partenaires de l'Agence :

- d'être informés des sujets majeurs traités dans les différentes commissions thématiques de BPN¹, notamment sur la question des EMR,

¹ Les commissions sont : Construction Réparation et Conversion, Navires et équipements, Energies Marines, Oil & Gas, Infrastructures Portuaires, Emploi Formation Legal, Actions de Promotion. Il est possible d'y participer ou de se faire restituer les sujets importants traités en séance.

- de pouvoir bénéficier de l'appui des experts de Bretagne Pôle Naval pour des dossiers cornouillais
- de bénéficier des supports de communication de BPN (en particulier site internet et annuaire).

Quimper Cornouaille Développement et ses partenaires peuvent aussi contribuer à l'identification d'entreprises potentiellement intéressantes pour les filières couvertes par BPN.

Modalités :

Sous réserve d'acceptation par le CA de QCD, et par le bureau de BPN.

Montant annuel : 510€ HT / dossier d'inscription transmis à QCD par BPN.

Le Conseil d'administration approuve l'adhésion de Quimper Cornouaille Développement à Bretagne Pôle Naval

Le Président



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire



Claude RAVALEC

8. Démarche prospective cornouaillaise :

Diffusion et participation à la démarche Cornouaille 2030

Rappel de l'historique de la démarche Cornouaille 2030

Treize ans après les travaux menés pour la rédaction de la Charte du Pays de Cornouaille, les élus des dix intercommunalités, rassemblés au sein de Quimper Cornouaille Développement (QCD), ont décidé d'engager une large réflexion sur l'avenir du territoire, en impliquant les acteurs socio-économiques.

Pour mener cette réflexion, un accompagnement par un cabinet d'études (Futuroouest) ayant une fine connaissance des enjeux du territoire a été engagé.

Un comité de pilotage présidé par Michel Canévet, élu référent contractualisations, a été le relais auprès du Conseil d'administration de l'Agence et a fait un point régulier sur l'état d'avancement de la démarche.

Trois étapes ont rythmé cette étude prospective qui a commencé en mai 2012 et s'est achevée en janvier 2013.

1/ Diagnostic partagé à vocation prospective

De mai à juillet 2012, il s'agissait de définir les tendances en cours et les facteurs de changement potentiels du territoire.

Une série d'entretiens s'est déroulée auprès de plusieurs acteurs clefs du territoire : présidents d'EPCI, représentants de la Région, de l'Etat, du Conseil général, etc.

En septembre, 3 ateliers thématiques se sont réunis sur 2 séances d'une demi-journée chacune. Ces groupes ont été ouverts à la diversité des acteurs institutionnels et de la société civile cornouaillaise.

Ainsi, près de 150 personnes ont été mobilisées pour formaliser ce diagnostic.

2/ Prospective « Cornouaille 2030 »

Un exercice de prospective exploratoire a ensuite été mené, d'octobre à décembre 2012, afin d'anticiper les impacts et stratégies territoriales que les collectivités voudront porter dans la durée, de manière « ambitieuse et réaliste ».

Un groupe exploratoire a été composé d'une vingtaine de personnes choisies pour leurs compétences, leur connaissance du territoire et leur ouverture d'esprit à la réflexion collective. Il s'est réuni au cours de 8 journées entre octobre et décembre 2012.

Suite à cette réflexion, 3 scénarios ont été élaborés :

- Territoires de Cornouaille, un développement autonome sans véritable valorisation collective ou projet commun
- Une organisation cornouaillaise, en fédérant le développement au risque de sacrifier les identités.
- « Prenons appui sur nos identités », la valorisation des identités prime sur la conduite d'ensemble.

Ces 3 scénarios ont été présentés aux chambres consulaires, aux conseillers généraux et régionaux cornouillais et au Conseil de développement le 12 décembre 2012. En complément, le Conseil de développement a créé un groupe de travail spécifique pour émettre un avis sur ces 3 propositions. Sur la base des remarques formulées, un comité de pilotage associant tous les présidents d'EPCI a formalisé un scénario de référence qui a été validé en Conseil d'administration en février 2013.

Le Conseil de développement a été consulté fin mars sur ce scénario.

3/ Séminaire de restitution

Le 5e rendez-vous de la Cornouaille qui s'est déroulé le 11 avril dernier à Quimper, a été consacré à la démarche prospective cornouillaise avec pour objectif d'informer et débattre du scénario de référence. Au-delà d'une restitution intégrale du scénario de référence, le format des tables rondes autour des thématiques a été privilégié pour favoriser le débat.

Plus de 200 personnes ont ainsi participé à ces échanges.

Actualité de la Rentrée 2013

Au-delà du 5ème Rendez-vous de la Cornouaille, un travail de diffusion et au plus près des acteurs du territoire doit être mené afin qu'il y ait une appropriation de ce scénario de référence.

Le CA de QCD du 24 juin 2013 a pris acte de la volonté du comité de pilotage de mener ce travail pédagogique dès à présent, mais également à l'issue des élections municipales de 2014. Ce travail s'adressera aux collectivités mais aussi à la société civile, associations, etc (en complément du conseil de développement). Il devrait participer aux arbitrages qui devront être menés par la suite lors des différentes contractualisations avec l'Etat et la Région.

Plusieurs outils ont ainsi été retenus pour assurer une large diffusion du scénario de référence sur la période octobre/décembre 2013 :

- 4 pages spécial en supplément du Télégramme et Ouest-France sur les éditions couvrant la Cornouaille début octobre: présentation du sujet et invitation à s'exprimer ;
- ouverture et animation par l'agence d'un forum internet (support facebook) pour recueillir questions, avis ou propositions sur octobre-novembre (avec mise en ligne extraits vidéo et textes de la séance de restitution du 11 avril dernier);
- invitation aux présidents d'EPCI à tenir une réunion spéciale sur leur territoire pour présenter et débattre sur le scénario de référence. La logistique et une mutualisation de l'animation sera proposée par QCD.

Plan de financement

Dépenses		Recettes		
Conception, réalisation et impression de la brochure « actes du 5 ^{ème} rendez-vous de la Cornouaille »	5 501,60	Région Bretagne Enveloppe ingénierie stratégique	22 436,00	53,69%
Insertion Presse Ouest France	12 857,00	Autofinancement QCD	19 352,26	46,31%
Insertion Presse Le Télégramme	11 631,10			
Rédaction tiré à part Rosmeur.org	1 800,00			
Montage vidéo Pixel Hypermédia	4 018,56			
Animation des réunions EPCI et chambres consulaires	5 980			
TOTAL	41 788,26		41 788,26	

Résolution :

Le Conseil d'administration approuve le plan de financement défini pour la campagne de diffusion du scénario de référence.

Le Président


Bernard POIGNANT

Le Secrétaire


Claude RAVALEC

g. Lancement du guichet unique national :

Renforcement de l'Espace info Energie

Dans le cadre du Plan Rénovation Energétique de l'Habitat, l'Espace Info Energie (EIE) de QCD est identifié Point Rénovation Info Service (PRIS) depuis le 19 septembre dernier, date de lancement du guichet unique national.

L'objectif de ce nouvel outil est d'inciter les propriétaires à engager des travaux de rénovation sur leur patrimoine. Ainsi, un numéro national et un site Internet ont été ouverts pour orienter les particuliers vers les PRIS locaux dont la mission est de répondre gratuitement à l'ensemble des questions liées à la rénovation : conseils techniques, juridiques et financiers.

Pour sa mise en œuvre en Cornouaille, le guichet unique national s'appuie donc sur deux P.R.I.S. :

- l'ADIL, pour le public éligible aux aides ANAH.
- l'Espace Info Energie de QCD, pour le public non éligible aux aides ANAH.

Ce nouveau dispositif a d'ores et déjà multiplié les contacts de l'EIE : 4 jours après le lancement national, c'est l'équivalent d'un mois d'appels qui a été enregistré.

QCD dispose actuellement d'un seul équivalent temps plein pour assurer les missions d'un Espace Info Energie sur l'un des plus grands territoires de Bretagne.

Les missions de l'EIE sont maintenant clairement identifiées par les EPCI qui sollicitent régulièrement ce service pour assurer des animations dans le cadre des agendas 21, P.L.H. / O.P.A.H., etc. Le dernier bilan de fréquentation témoigne de l'accélération de la dynamique locale engagée depuis 2008 : +20% de contacts fin 2012, + 85% de janvier à mai 2013.

Le Conseil d'administration du 24 juin 2013 avait déjà pris acte des nouvelles orientations de l'EIE et de la nécessité de création d'un poste supplémentaire.

QCD a donc sollicité par courrier, en juillet dernier, l'ADEME et la Région Bretagne pour l'ouverture d'un second poste EIE sur son territoire.

Début septembre, cette demande a reçu un avis favorable de la part des deux cofinanceurs et permet donc de lancer un nouveau recrutement au sein du pôle énergie. Ce poste sera financé en totalité par l'Ademe et la Région.

Une rencontre entre la commission énergie, l'ADEME et la Région Bretagne est en cours de préparation pour échanger sur les termes de cette création de poste.

Résolution :

Le Conseil d'administration prend acte de cette création de poste et à autorise le Président à lancer la procédure de recrutement.

Le Président


Bernard POIGNANT

Le Secrétaire


Claude RAVALEC

10. Modification du budget 2013 (investissements)

Le budget voté pour 2013 faisait état d'une dépense globale de 35000 € sur la section investissement. Il était composé d'une partie informatique (renouvellement du parc 15500 € et logiciels 6200 €) et d'une partie mobilier (9000 €) et agencement (4000 €) destinée à finaliser l'installation des équipes, notamment dans les locaux du Marygold 2.

Le besoin d'extension des capacités d'accueil de l'agence avait en effet abouti en 2012 à la location d'un local supplémentaire de 40 m³ dans le bâtiment 2. En raison du développement du pôle pays/énergie (+2 personnes en 2013), l'agencement du bâtiment a été revu et l'équipe tourisme a intégré en cours d'année le local supplémentaire. Les besoins de circulation entre les deux locaux ont toutefois nécessité quelques travaux d'agencement qui justifient le besoin d'augmenter de 3000 € les dépenses inscrites au budget primitif.

Par ailleurs, la prise de participation à la SEM de Quimper Communauté (1500 €) entérinée par le conseil d'administration du 4 février 2013 doit être comptabilisée dans les dépenses d'investissement alors que le budget primitif voté le même jour n'en faisait pas état.

Il convient donc d'augmenter les dépenses d'investissement de 4 500 €, qu'il est possible de prélever sur la provision pour dépenses imprévues de 17 000 € qui n'a pas été utilisée.

Le conseil d'administration approuve cette modification de la prévision budgétaire 2013.

Le Président



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire



Claude RAVALEC